



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 044 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 5 mai 2015

Président

M. Rodney Weston

Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 5 mai 2015

•(1105)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): Je déclare la séance ouverte.

Merci beaucoup, monsieur Crabbe, de vous joindre à nous par vidéoconférence. J'imagine que notre greffier vous a informé que les témoins disposent généralement de 10 minutes pour faire leur exposé, et qu'ensuite nous procédons à une période de questions.

Monsieur Crabbe, quand vous êtes prêt, vous pouvez commencer. La parole est à vous.

M. Darrell Crabbe (directeur général, Saskatchewan Wildlife Federation): Merci beaucoup.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, bonjour.

Je vous remercie de me donner cette occasion de vous parler de l'importance de la pêche récréative au Canada. J'ai passé en revue une bonne partie des témoignages exhaustifs que vous avez recueillis sur le sujet dans un contexte national. Afin de ne pas répéter cette information, je vais plutôt me concentrer sur l'incidence de la pêche sportive dans une optique provinciale.

La Saskatchewan Wildlife Federation a été établie en 1929 et représente fièrement plus de 33 000 membres dans 121 succursales d'un bout à l'autre de la province. Il s'agit de la plus grande organisation de conservation de la faune par habitant dans le monde.

Pour commencer, je vais vous parler des avantages de la pêche à la ligne récréative sur les plans de l'économie, de la conservation et de la qualité de vie.

On estime à près de 15 milliards de dollars par année les retombées économiques des activités patrimoniales — c'est-à-dire la chasse, la pêche à la ligne et le piégeage — à l'échelle du Canada. En Saskatchewan, une étude menée en 2006 par le gouvernement provincial a confirmé que ces activités avaient généré plus de 500 millions de dollars en activité économique dans la province. Cela exclut les activités des Premières Nations. Une mise à jour de cette information, qui a eu lieu en 2012, indique que ce nombre se rapprocherait davantage de 600 millions de dollars aujourd'hui, dont 400 millions proviendraient de la pêche à la ligne récréative.

En Saskatchewan, plus de 25 % de la population pratique la pêche chaque année. On compte 1 500 équivalents temps plein dans le secteur de la pêche sportive. C'était avant que Cabela ouvre deux magasins dans notre province, au cours des trois dernières années, et qu'il y ait une augmentation de la vente au détail des articles de chasse et de pêche par plusieurs autres détaillants, tels que Canadian Tire et les coopératives.

Le total d'ETP n'inclut pas les employés de la Saskatchewan Wildlife Federation, du ministère des Pêches et des Océans ni du ministère de l'Environnement de la Saskatchewan, dont le nombre s'élève à environ 200.

Dans la plupart des provinces, les millions de dollars provenant de la vente de permis sont investis dans les programmes et les projets de conservation.

En 1980, la Saskatchewan Wildlife Federation a convaincu le gouvernement provincial d'augmenter le coût des permis afin de mettre sur pied le Fonds de développement de la pêche et de la faune, soit le FWDF. Aujourd'hui, 30 % des revenus générés par la vente de permis de pêche sont versés dans ce fonds et sont réinvestis dans la préservation des habitats et l'amélioration des pêches, l'exploitation de notre écloserie provinciale ainsi que dans les programmes d'éducation et les projets de recherche à l'échelle de la province. Aux 4,5 millions de dollars générés par le FWDF s'ajoute le financement des ONG, qui contribuent à même hauteur.

Sur le plan de la conservation, en 2006, la SWF a conclu un accord de mise en valeur des pêches avec le gouvernement provincial afin de mener des petits projets d'amélioration qui, bien qu'ils soient nombreux, étaient plutôt difficiles à gérer. Jusqu'à maintenant, nous avons mené à bien plus de 70 projets, dont bon nombre se sont révélés être des travaux d'envergure qui se chiffraient dans les millions de dollars.

La SWF surveille maintenant tous les travaux dans le domaine des pêches réalisés dans la province ou établit des partenariats. Depuis octobre 2014, nous nous occupons également de l'administration de la composante des pêches du FWDF, et nous gérons l'écloserie et la station provinciale de pisciculture. D'ailleurs, cette station célèbre cette année son 100^e anniversaire.

De plus, des millions de dollars sont recueillis chaque année par les fédérations de la faune pour protéger et améliorer l'habitat des poissons et pour financer les programmes de recherche, d'éducation en plein air et de gestion. Nous consacrons également du financement et des milliers d'heures de bénévolat aux projets sur les espèces aquatiques envahissantes, aux projets de recherche et aux initiatives sur les espèces en péril.

Du point de vue de l'économie, du bénévolat et de la défense des intérêts, sachez que les pêcheurs et les chasseurs sont l'épine dorsale du mouvement de conservation moderne.

Il est difficile de quantifier les avantages de ces activités patrimoniales au chapitre de la qualité de vie. Dans un récent sondage réalisé en Saskatchewan, plus de 50 % des résidents de la Saskatchewan ont indiqué que leur proximité avec la nature et la possibilité d'y avoir accès étaient des facteurs prépondérants dans leur décision de s'établir à un endroit. Un autre sondage récent a révélé que sur 250 000 habitants de la Saskatchewan, 79 % considéraient la pêche comme faisant partie intégrante de leur culture, de leur mode de vie ou de leurs traditions.

Personnellement, j'ai grandi dans une famille où la vie sociale et familiale tournait autour de ces activités et des moments en plein air. Au fil des années, j'en suis venu à réaliser que nous partageons ce mode de vie avec des millions d'autres Canadiens, de tous les milieux. Son influence est omniprésente dans nos vies. Je dirais simplement que la participation à des activités patrimoniales seul, en famille ou entre amis est essentielle à notre qualité de vie et à ce qui nous définit en tant que chasseurs, pêcheurs et piégeurs.

Merci.

•(1110)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Crabbe. Nous vous sommes très reconnaissants pour votre exposé.

Nous allons maintenant enchaîner avec une période de questions, et c'est M. Lapointe qui ouvre le bal.

[Français]

M. François Lapointe (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, NPD): Merci, monsieur le président.

Monsieur Crabbe, j'espère que vous entendez bien l'interprétation en langue anglaise?

[Traduction]

M. Darrell Crabbe: Oui, monsieur.

[Français]

M. François Lapointe: Selon M. Lorne Fitch, qui a été pendant plusieurs années biologiste au sein de l'Alberta Fish and Wildlife Division, il y a une crise de la pêche dans cette province. Dans un article publié le 23 avril 2015, il affirmait que cette crise n'est pas causée par la surpêche imputable aux pêcheurs sportifs, mais par l'effet cumulatif de l'exploitation des ressources. Cela entraîne la destruction d'habitats de poisson, en particulier certaines frayères dans le cours supérieur.

J'aimerais savoir si, selon vous, un début de crise ou carrément une crise affecte certains secteurs en ce qui a trait à la disponibilité de la ressource pour les pêcheurs récréatifs et, le cas échéant, dans quels secteurs particuliers de la province cela se produit-il? En fait, pourriez-vous nous dire ce qui peut causer ce problème et nous faire part de suggestions pour améliorer la situation?

[Traduction]

M. Darrell Crabbe: Je dirais que ce n'est pas le cas en Saskatchewan. Il n'y a pas de surutilisation des ressources par les pêcheurs, que ce soit des pêcheurs commerciaux ou des pêcheurs sportifs. Je conviens que l'un des principaux problèmes en Saskatchewan demeure l'accès des poissons aux frayères. En Saskatchewan, notre réseau routier est très complexe. Nous avons probablement plus de routes dans notre province que la plupart des autres provinces réunies. Évidemment, cela fait en sorte que les poissons ont du mal à frayer dans leurs zones de frai historiques. L'un des projets d'envergure que nous avons en ce moment vise la reconstruction des ouvrages routiers afin de faciliter le passage des poissons.

Il va sans dire que l'impact n'aurait pas été aussi important s'il avait été question d'une seule route, mais on parle plutôt de plusieurs routes et kilomètres de frayères historiques auxquelles il faut ouvrir l'accès.

[Français]

M. François Lapointe: En vous basant sur votre expertise, nous diriez-vous qu'il faut mettre en oeuvre des solutions techniques pour faire en sorte que la construction et la reconstruction de ces routes et

autoroutes ne nuisent pas notamment au développement des frayères? De quelle façon le partenaire fédéral pourrait-il contribuer à l'adoption de ces solutions?

[Traduction]

M. Darrell Crabbe: Absolument; nous le faisons tout le temps. Je dirais que sur les 70 projets dont j'ai parlé, il y en a probablement 50 qui visent justement à reconstruire ces routes pour permettre le passage des poissons.

Sachez que nous n'avons pas eu recours au financement du gouvernement fédéral pour mener à bien ces projets, en raison de l'exigence qui nous empêche de bénéficier du financement d'un autre ordre de gouvernement dans le cadre du programme. Le Fonds de développement de la pêche et de la faune, qui était sous le contrôle du gouvernement provincial, est maintenant géré par une ONG, et nous espérons qu'à l'avenir, nous pourrions compter sur des fonds fédéraux pour poursuivre notre travail dans la province.

[Français]

M. François Lapointe: Maintenant que les structures vous donnent accès à du soutien de la part du gouvernement fédéral, pourriez-vous évaluer assez précisément quelle aide du partenaire fédéral vous serait nécessaire à cet égard?

•(1115)

[Traduction]

M. Darrell Crabbe: En ce qui concerne l'accès au financement fédéral, je dirais que le principal problème tient au fait qu'on ne semble pas cerner les possibilités au niveau des collectivités. En Saskatchewan, la grande majorité des possibilités se trouvent dans les petites villes ou à proximité. Nous n'avons pas encore eu accès à des fonds fédéraux. Chose certaine, nous espérons que la situation va changer à l'avenir, mais nous avons l'impression qu'une part importante des sommes investies est consacrée aux grandes ONG nationales plutôt qu'aux petites ONG comme la SWF, qui oeuvre davantage au sein des collectivités.

[Français]

M. François Lapointe: Ce que vous venez de préciser est intéressant. Autrement dit, même si un petit OBNL a un mandat très pertinent et est soutenu par la communauté, le fait qu'il soit petit lui rend l'accès au financement fédéral plus difficile.

Avez-vous constaté cette dynamique à plusieurs reprises?

[Traduction]

M. Darrell Crabbe: Absolument. Tout récemment, la grande majorité des fonds qui ont été affectés à la préservation des habitats ont été versés à Canards Illimités et à Conservation de la nature Canada. Pour être honnête avec vous, il est tellement difficile pour une petite ONG d'avoir accès à ces fonds que nous n'essayons même pas.

[Français]

M. François Lapointe: En somme, les petites organisations pensent même abandonner l'idée de demander de l'aide au gouvernement fédéral tellement l'accès à cette aide est difficile.

Vous avez une expertise étendue. Je suis convaincu que, par le passé, quand on vous refusait l'accès à un soutien fédéral, on ne vous disait pas simplement que votre organisation était trop petite. On devait vous fournir un autre argument. Qu'est-ce qui pouvait amener le gouvernement fédéral à ne pas soutenir les plus petits OBNL?

[Traduction]

M. Darrell Crabbe: Je ne dirais pas qu'il ne les appuie pas.

Tout d'abord, conformément aux exigences fédérales, on ne peut pas avoir recours au financement d'autres ordres de gouvernement pour bonifier le financement du gouvernement fédéral et, en Saskatchewan, toutes nos activités liées aux pêches sont menées par les ONG, par l'entremise du Fonds de développement de la pêche et de la faune, qui est considéré par le gouvernement fédéral comme étant une source de financement provinciale. On nous a donc opposé une fin de non-recevoir. Nous avons dû procéder autrement pour aller de l'avant, et nous sommes ravis de savoir que le gouvernement envisage de modifier ces exigences et que nous n'aurons plus cette difficulté, maintenant que nous avons cédé notre fonds à une ONG.

[Français]

M. François Lapointe: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Il vous reste quatre — désolé, trois minutes.

[Français]

M. François Lapointe: J'ai ici une autre note qu'on retrouve dans nos recherches et sur laquelle j'aimerais que vous nous fassiez des commentaires.

En 1985, il y avait 343 300 détenteurs de permis de pêche à la ligne en Alberta. En 2010, ils n'étaient plus qu'environ 252 000, ce qui représente une baisse de plus de 26 %. Quels sont les facteurs qui expliquent cette baisse de participation? Ces données vont de 1985 à 2010. Entre 2010 et 2015, a-t-on réussi à renverser la tendance à cet égard?

Vous avez dit précédemment avoir augmenté le prix des permis. À quoi ressemblait cette augmentation? S'inscrivait-elle dans les ressources nécessaires pour investir dans des initiatives en vue d'inverser la tendance et de ramener les gens vers la pêche récréative chez vous, en Saskatchewan?

• (1120)

[Traduction]

M. Darrell Crabbe: Ce ne sont pas les mêmes problèmes qui se posent dans notre province. Je crois que vous parlez plutôt de l'Alberta.

Dans certains lacs de l'Alberta, on attribue des permis spéciaux de pêche par tirage au sort. Si je ne me trompe pas, l'Alberta compte 800 lacs exploitables, alors que nous en avons plus de 80 000. Par conséquent, beaucoup d'Albertains viennent pêcher en Saskatchewan. Nous n'avons pas ce problème.

La seule fois que nous avons observé une diminution du nombre de pêcheurs, c'est lorsqu'on a haussé le coût des permis il y a quelques années, et ce fut de très courte durée. Il y a donc eu moins de pêcheurs pendant un an en Saskatchewan, mais la situation s'est rapidement rétablie, et je pense que sur une période de 10 ou 15 ans, vous constaterez que les ventes de permis dans notre province augmentent chaque année. Sur 1,1 million d'habitants, plus de 250 000 pratiquent la pêche.

[Français]

M. François Lapointe: Votre expérience est constructive et positive pour maintenir le taux de participation à la pêche récréative. Quelles sont les bonnes décisions que vous avez prises sur le plan provincial pour en arriver à de tels succès?

[Traduction]

M. Darrell Crabbe: Le gouvernement et les ONG font la promotion des week-ends de pêche gratuite. Il y a une grande participation de la part des ONG. Encore une fois, nous avons 121 succursales, et probablement plus de 80 % d'entre elles contribuent au maintien des pêches ou des frayères dans leur région. Encore une fois, cela se passe au niveau des collectivités. Nos succursales participent activement aux possibilités de pêche récréative dans leurs collectivités et y font d'importants investissements.

Le président: Monsieur Leef.

M. Ryan Leef (Yukon, PCC): Monsieur Crabbe, je vous remercie et je vous souhaite la bienvenue.

J'apprécie vos observations au sujet du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives. Au début, il était un peu plus difficile d'y accéder, en grande partie parce que, comme vous l'avez indiqué, le financement provenant d'un autre ordre de gouvernement vous empêchait d'en bénéficier. Évidemment, des députés du caucus conservateur de la chasse et de la pêche et des représentants du Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne ont entendu parler de cette restriction, et on a remédié à la situation. Par conséquent, des groupes comme le vôtre peuvent désormais recevoir à la fois des fonds fédéraux et provinciaux pour maximiser l'utilisation de ce programme.

Je veux que vous sachiez que ces changements ont été apportés et que vous pouvez maintenant cumuler l'argent des gouvernements fédéral et provincial.

Comme je l'ai dit, c'est en partie grâce au Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne que nous avons pu remédier à la situation, alors je me demandais si la Saskatchewan Wildlife Federation avait un représentant au sein de ce comité.

M. Darrell Crabbe: Absolument. Je suis le représentant.

M. Ryan Leef: Jusqu'à maintenant, ce comité représente-t-il bien les intérêts des pêcheurs sportifs et des pêcheurs à la ligne? Évidemment, il faudra une certaine adaptation, mais à ce stade-ci, pouvez-vous nous dire dans quelle mesure vous avez pu faire valoir les préoccupations de votre fédération?

M. Darrell Crabbe: Je pense qu'il a été essentiel à divers points de vue, mais je dirais que, comme dans tout autre comité consultatif ou groupe d'intervenants nouvellement établi, il nous a fallu un certain temps avant d'attirer l'attention, quoique pas très longtemps, compte tenu de toutes les personnalités de type A qu'on peut retrouver au sein d'un comité comme celui-là. Je dirais que nous commençons maintenant à vraiment reconnaître les avantages, puis à réaliser de véritables gains dans ce domaine.

Les secteurs sur lesquels nous nous penchons en ce moment sont diversifiés, et il y a tellement de différentes possibilités qu'il s'agit de choisir d'abord les plus faciles à réaliser et de voir comment on peut les mener à bien.

Toutefois, le mécanisme en tant que tel, celui qui nous permet de faire avancer les choses, est merveilleux.

• (1125)

M. Ryan Leef: Dans votre déclaration liminaire, vous avez un peu parlé de la contribution de la pêche récréative à la qualité de vie au Canada. Nous parlons souvent de sa contribution à la conservation, et nous essayons autant que possible de souligner l'excellent travail que les gens font dans le cadre de leurs activités de plein air, en particulier la chasse et la pêche sportive, pour la conservation.

Ce qu'on a tendance à oublier un peu, d'après moi — et je vous invite tous à dire ce que vous en pensez —, c'est sa contribution à la communauté et les possibilités que la pêche sportive apporte sur le plan de la croissance des collectivités, des familles et de la santé pour les jeunes de la collectivité. Avez-vous des exemples particuliers de façons d'aller chercher les jeunes? Aussi, quel est votre point de vue personnel concernant la valeur des activités de plein air pour ce qui est de collectivités saines et prospères?

M. Darrell Crabbe: En Saskatchewan, il y a 15 ans, j'ai eu la chance incroyable de faire partie d'un petit comité [*Note de la rédaction: difficultés techniques*] une nouvelle stratégie, dans la province, appelée « Classrooms on Ice ». Bien sûr, la Saskatchewan a un très long hiver, qui dure sept mois, je pense, en moyenne, alors nous passons beaucoup de temps à pêcher sur la glace. Nous avons décidé d'utiliser cela en plaçant trois gros bâtiments sur plusieurs lacs un peu partout en Saskatchewan et en établissant un programme pour la quatrième à la sixième année, la septième à la neuvième année et la neuvième à la douzième année. Les élèves venaient passer la journée à faire des échantillonnages benthiques de l'eau et à étudier la physiologie du poisson, et aussi à faire de la pêche. Des milliers de jeunes ont participé à ce processus de sensibilisation. J'ai été instructeur pour les deux premières années. Tout cela a commencé il y a 15 ans, et je peux vous dire que je rencontre encore occasionnellement des jeunes qui me reconnaissent sur la rue et qui me disent à quel point cela a représenté un moment décisif dans leur vie.

Les agents de conservation en Saskatchewan et la Saskatchewan Wildlife Federation ont un autre programme appelé « Hooked on Fishing, Not on Drugs », qu'on traduirait par « Accroc à la pêche, pas à la drogue ». Ce programme a été conçu principalement pour qu'on en fasse la promotion dans deux grands secteurs, soit ceux de Saskatoon et de Regina. C'est le même genre de chose. C'est une occasion de prendre divers jeunes, de diverses classes, et de leur montrer à pêcher et à faire de la pêche au grand air une option très viable pour leur vie et leur avenir.

M. Ryan Leef: Je vous remercie. C'est un programme intéressant, au nom intéressant, aussi.

On met manifestement l'accent sur les activités de plein air, en ce moment, avec le Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne, le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives dont le fonds s'élève maintenant à un total de 50 millions de dollars pour quelques années seulement, l'étude sur la pêche récréative que le comité parlementaire réalise en ce moment, l'étude que le comité de l'environnement réalise sur la valeur de la chasse pour la conservation, et le projet de loi d'initiative parlementaire que le député Norlock a présenté avec succès visant l'institution de la Journée du patrimoine national en matière de chasse, de piégeage et de pêche. Je m'adonne depuis toujours à la chasse, à la pêche à la ligne, au piégeage et aux activités de plein air,

et à aucun moment le gouvernement ne s'est autant concentré sur les activités de plein air.

J'ai une question qui comporte deux volets. Premièrement, vous rappelez-vous une époque où le gouvernement fédéral s'est autant consacré à souligner, à promouvoir et à soutenir la chasse, la pêche à la ligne et les activités de plein air dans le passé? Deuxièmement, dans une grande mesure parce que ces choses sont de compétence provinciale — souvent, la gestion de la faune, les lois sur la faune, l'investissement touchant la faune et l'investissement lié à la conservation sont de compétence provinciale —, croyez-vous qu'il est tout simplement agréable que le gouvernement fédéral prête attention à cela? Est-ce quelque chose qu'il nous faut, ou estimez-vous qu'il est essentiel que le gouvernement fédéral intervienne comme il le fait en ce moment dans la discussion?

M. Darrell Crabbe: C'est absolument essentiel. Vous savez, les conventions sur le transfert des ressources naturelles de la Saskatchewan remontant à 1929, je crois, ont transféré la responsabilité des ressources naturelles à la province, mais nous avons toujours beaucoup de réglementation. Il y a tant d'aspects pour lesquels le gouvernement intervient dans une grande mesure, et il ne fait aucun doute que le soutien aux programmes des pêches et des habitats fauniques est essentiel en Saskatchewan. Encore une fois, nous n'avons qu'une assiette fiscale de 1,1 million de personnes, alors avoir accès aux fonds fédéraux va vraiment produire énormément d'effet sur la protection de certains des secteurs au cours de la décennie à venir.

• (1130)

M. Ryan Leef: Dans le cadre de votre programme de vente de permis, qui est probablement très proche de ceux des autres provinces que je connais, vous avez 250 000 pêcheurs à la ligne, et cela englobe tous les permis et non seulement les ventes de permis. Ce que je veux dire, c'est que vous offrez gratuitement des permis aux enfants de moins d'un âge donné, de même qu'aux aînés de plus d'un âge donné, et que ces 250 000 permis les englobent tous.

M. Darrell Crabbe: Oui, en effet.

M. Ryan Leef: Donc, le pourcentage de pêcheurs à la ligne dans la population est assez important.

M. Darrell Crabbe: Tout à fait.

M. Ryan Leef: En ce qui concerne vos collectivités locales, je sais que vous avez dit qu'une part de la croissance économique de 400 millions de dollars en Saskatchewan est attribuable à la pêche à la ligne, si je ne me trompe pas. Est-ce que cela englobe les retombées économiques directes et indirectes?

M. Darrell Crabbe: Oui.

M. Ryan Leef: Donc, ça inclut les séjours dans les hôtels, l'achat de carburant et les séjours de fin de semaine dans les collectivités ainsi que les repas et les déplacements.

M. Darrell Crabbe: Oui, monsieur Leef, et nous avons constaté un autre effet intéressant dans le cadre de notre étude avec le gouvernement provincial. Normalement, pour la plupart des activités économiques, l'argent est majoritairement acheminé des secteurs ruraux aux secteurs urbains, mais avec la chasse et la pêche à la ligne, c'est l'inverse qui se produit. L'argent part des centres urbains pour aller dans les secteurs ruraux. C'est donc un excellent outil qui favorise l'égalité, quand il s'agit d'activité économique.

M. Ryan Leef: Excellent. Vous avez indiqué qu'il y a beaucoup de lacs en Saskatchewan et que quelques provinces voisines ont des possibilités semblables, concernant les activités de plein air. Est-ce que votre fédération fait beaucoup de promotion et de marketing de la Saskatchewan comme destination pour la pêche récréative?

M. Darrell Crabbe: Bien entendu, la majorité des membres de la Saskatchewan Wildlife Federation sont des résidents de la Saskatchewan, alors la plupart de nos activités sont conçues en fonction d'eux, mais naturellement, il y a un effet immédiat à améliorer les occasions de faire de la pêche. Nous possédons aussi 67 000 acres de terrains et en gérons 100 000 autres, alors même si notre attention se porte sur les occasions que nous offrons à nos résidents et membres, d'autres Canadiens et de nombreux Américains viennent nous visiter. C'est donc excellent pour tout le monde.

M. Ryan Leef: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Leef.

Monsieur MacAuley.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur.

Pourriez-vous nous parler du taux de mortalité lié à la pêche récréative avec remise à l'eau des prises dans votre province et nous dire s'il y a suffisamment de données? Pour quelles espèces le taux de mortalité élevé représente-t-il un problème, et que faut-il faire pour améliorer la situation?

M. Darrell Crabbe: Nous aidons en ce moment l'Université de Regina. Nous venons d'adopter des travaux de recherche avec eux concernant les traumatismes barométriques, une belle façon de dire qu'on remet à l'eau des prises afin de voir, dans une colonne d'eau... Je ne veux pas entrer dans les détails d'ordre scientifique.

Il y a beaucoup de tournois de pêche du doré jaune, en Saskatchewan, et nous voyons des gens en pêcher puis les remettre à l'eau. Si l'on pêche le doré jaune en eau profonde pour le amener en eau peu profonde et essayer ensuite de le remettre à l'eau, cela cause beaucoup de mortalité. L'une des avenues que nous allons explorer est celle d'essayer d'obtenir une réponse définitive concernant la pêche avec remise à l'eau des prises et le degré de mortalité qu'elle entraîne.

Toute la recherche que nous avons contribué à financer à ce jour tend à indiquer que tout est dans la façon de manipuler le poisson quand on le ramène dans le bateau ou sur la rive et dans le temps qu'il faut pour le remettre à l'eau.

Nous essayons en ce moment de financer beaucoup de travaux de recherche et nous espérons obtenir des réponses définitives.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

Dans notre province, l'un des poissons faisant le plus l'objet de la pêche avec remise à l'eau des prises est le thon rouge, ce qui suscite beaucoup d'intérêt là d'où je viens. D'après ce que je comprends, le taux de mortalité est très faible pour cette pêche.

Quelles autres espèces dans votre province font l'objet d'une pêche récréative intensive? Voyez-vous d'autres espèces émerger? En gros, constatez-vous l'expansion de la pêche récréative dans votre province?

•(1135)

M. Darrell Crabbe: Absolument.

La Saskatchewan a toutes les espèces qu'on trouve normalement dans les provinces des Prairies. Nos trois principales espèces sont le

doré jaune, le brochet et la perche. Nous avons aussi le touladi — ou truite grise — et c'est notre seule espèce de truite indigène. Cependant, à notre station piscicole, nous produisons 10 autres variétés de poisson qui servent à l'ensemencement à l'échelle de la province.

La carpe est une espèce envahissante en Saskatchewan, mais elle est soudainement devenue très attirante pour les Européens qui viennent en faire la pêche chez nous. C'est une sorte de dilemme. Elle offre de formidables possibilités économiques, mais c'est aussi une espèce envahissante qui cause des dommages.

Le monde aquatique change constamment.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup. C'est en effet très intéressant. Au début, vous preniez des mesures pour vous en débarrasser, et maintenant, elle pourrait devenir un atout pour votre économie.

Pourriez-vous nous parler de la capacité du MPO en matière de science et d'exécution de la loi? Est-ce que la science, la recherche et l'exécution de la loi sont suffisantes concernant la pêche récréative? Vous avez mentionné les prises qui sont transportées quelque part, puis qui sont remises à l'eau, probablement en des endroits où il n'aurait pas fallu le faire. Est-ce que vous faites des plans pour résoudre ce problème? Vous ne voulez certainement pas que les poissons meurent après leur remise à l'eau.

J'aimerais que vous nous parliez de cela.

M. Darrell Crabbe: Concernant le rôle du MPO dans notre province?

L'hon. Lawrence MacAulay: Oui. Et si le MPO a un rôle à jouer...

Vous dites que la carpe ou certaines espèces sont replacées en eau peu profonde et qu'elles ne survivent probablement pas.

M. Darrell Crabbe: J'ai mentionné que notre écloserie a 100 ans cette année. Au début, le gouvernement fédéral en était propriétaire et la contrôlait. On a ensemencé plusieurs lacs avec du corégone alors qu'il n'y en avait jamais eu là auparavant. Nous avons eu de la chance qu'ils meurent tous au bout du compte, parce qu'ils n'auraient jamais dû s'y trouver pour commencer. Un siècle d'expériences a causé bien des problèmes. Il y a eu des effets positifs, mais il y a aussi des problèmes que nous essayons encore de résoudre.

Je dirais que le rôle du MPO dans notre province est de ne s'occuper que de l'exécution de la loi concernant l'habitat et non les poissons eux-mêmes. L'unique bureau du MPO que nous avons en Saskatchewan ne s'occupe pas de projets linéaires. Si nous avons des problèmes avec le MPO et que nous avons besoin d'aide, nous devons aller en Ontario, à Burlington, pour avoir de l'aide.

L'hon. Lawrence MacAulay: Très intéressant.

Je suis arrivé un peu en retard, alors la question vous a peut-être déjà été posée. Pourriez-vous résumer les retombées économiques actuelles de la pêche récréative et nous dire quelles sont d'après vous les perspectives pour l'avenir?

M. Darrell Crabbe: En Saskatchewan, on estime que les retombées de la pêche à la ligne correspondent à plus de 400 millions de dollars par année. Nous avons fait un commentaire au sujet de l'Alberta. Nous avons beaucoup de visiteurs de l'Alberta qui viennent passer beaucoup de temps à pêcher en Saskatchewan pendant tout l'été et même en hiver. De nombreux Américains viennent en Saskatchewan. Nous avons toujours ce qui est classifié comme étant des eaux limpides, dans le nord de la Saskatchewan. L'activité économique ne peut qu'augmenter, puis les pressions exercées sur nos pêches vont manifestement augmenter aussi.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je présume que vous faites beaucoup de publicité. Consacrez-vous aussi de l'argent à des programmes éducatifs, par exemple au sujet des taux de mortalité et de la façon de manipuler le poisson de manière à maintenir le taux de mortalité à un faible niveau concernant le programme de pêche avec remise à l'eau des prises? Avez-vous des exemples?

M. Darrell Crabbe: Oui, bien sûr. C'est un processus éducatif alors nous faisons diverses choses, comme des communiqués d'intérêt public à la télévision et des annonces de radio. Nous avons des affiches à la grande majorité de nos lacs. Nous veillons à ce que tous ceux qui viennent pêcher en Saskatchewan connaissent bien les méthodes de remise à l'eau que nous leur demandons d'utiliser, surtout les personnes de l'extérieur de la Saskatchewan, car ces personnes font davantage de pêche avec remise à l'eau des prises que les résidents de la Saskatchewan. Nous voulons nous assurer que chacun fait ce qu'il peut pour que le taux de mortalité demeure bas.

• (1140)

L'hon. Lawrence MacAulay: Votre programme éducatif existe-t-il depuis longtemps? Et quand les bateaux sont mis à l'eau ou transférés d'un plan d'eau à un autre, cela peut causer le transfert d'espèces envahissantes ou affecter la qualité de l'eau. Quelle protection avez-vous ou quelles sont les mesures prises pour que cela ne se produise pas?

M. Darrell Crabbe: En raison des espèces envahissantes de moules qu'il y a en ce moment au Manitoba, nous avons vraiment renforcé notre composante éducative à ce sujet en Saskatchewan. En fait, jeudi, le ministre de l'Environnement de la Saskatchewan et la SWF vont dévoiler des systèmes que j'hésite à appeler des systèmes de lavage à haute pression, car cela les insulte qu'on fasse cela, mais il s'agit de dispositifs portatifs que nous allons transporter ici et là dans la province à l'occasion de diverses manifestations de pêche. Bien entendu, les accès de l'Alberta ou de la Saskatchewan, les autoroutes, etc. sont très nombreux, alors il est très difficile d'exercer un contrôle complet. Notre seule possibilité est d'exercer un contrôle à la frontière avec les États-Unis. Je ne crois pas que les gardes frontaliers ont la formation ou l'équipement spécial qu'il faut pour cerner ce genre de choses, alors nous comptons sur la grande communauté et sur chaque personne qui vient dans notre province pour veiller à ce que chacun prenne les mesures nécessaires pour limiter les risques d'amener des espèces envahissantes.

L'hon. Lawrence MacAulay: En gros, ce que vous dites, c'est que c'est un programme éducatif facultatif. Vous ne pouvez d'aucune façon affirmer que vous contrôlez la situation. Vous le faites le mieux possible, mais c'est un problème à peu près impossible à contrôler. C'est juste?

M. Darrell Crabbe: Je dirais que c'est presque impossible à contrôler. Nous mettons en oeuvre un programme provincial dans le cadre duquel nous allons assurer la surveillance à tous lacs, rivières et points d'accès d'importance grâce à de l'équipement permettant de repérer la présence de moules. Quand vous les trouvez, vous avez

probablement déjà laissé le génie sortir de la bouteille, mais on reconnaît au moins de cette façon qu'il y a un problème.

Il y a du bon à dire à propos d'un autre excellent produit de la Saskatchewan: la potasse semble permettre un très bon contrôle des moules.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup. Je vous souhaite bonne chance, en tout cas.

M. Darrell Crabbe: Merci.

Le président: Merci, monsieur MacAulay.

Madame Davidson.

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Crabbe, je vous remercie beaucoup de votre présence aujourd'hui.

Vous nous avez donné beaucoup d'information intéressante. Il est intéressant d'entendre que votre fédération de la faune est la plus importante au monde, si je vous ai bien compris. Je trouve que c'est très impressionnant.

Nous sommes aussi maintenant au fait de la contribution de la pêche récréative à l'économie de la Saskatchewan. Je pense que 400 millions pour la pêche à la ligne seulement, c'est beaucoup. Vous avez un peu parlé de l'expansion du commerce de détail et de la valeur pour la communauté, et c'est une chose que nous devons garder à l'esprit quand nous parlons de pêche récréative. Je pense que ce sont des éléments très importants.

Le mandat du comité est en partie de déterminer qui fait de la pêche récréative. Vous avez parlé un peu de vos programmes éducatifs par lesquels vous voulez intéresser les jeunes. Est-ce qu'il y a un groupe démographique qui se démarque plus que les autres, quand il s'agit de pêche récréative, ou est-ce que tous les groupes sont représentés assez généralement? Et peu importe votre réponse, est-ce une tendance de longue date ou voyez-vous quelque chose de différent émerger?

• (1145)

M. Darrell Crabbe: Non.

J'aimerais préciser que lorsque nous affirmons que notre fédération est la plus grande dans le monde, c'est en fonction du nombre d'habitants. Étant donné que la Saskatchewan a seulement 1,1 million d'habitants, les membres de la Fédération des chasseurs et pêcheurs de l'Ontario pourraient s'offenser si nous affirmons que nous sommes la plus grande fédération.

Nous avons récemment lancé une nouvelle plateforme de données électroniques pour les permis de chasse et de pêche récréative en Saskatchewan. Cette plateforme a seulement trois ans, et toutes nos données réelles proviennent de cette source. Évidemment, en Saskatchewan, les jeunes de moins de 16 ans ne sont pas tenus et n'ont jamais été tenus d'avoir un permis, et nos renseignements se fondent donc seulement sur nos propres recherches.

J'ai un petit-fils de trois ans qui a pêché son premier poisson à l'âge de deux ans. C'est probablement l'une des rares activités dans le monde qui est, en quelque sorte, accessible dès l'âge de deux à trois ans jusqu'à l'âge de 80 ou 90 ans. C'est une activité qui dure toute la vie et je pense que les gens qui pêchent comprennent cela. J'imagine que c'est difficile à comprendre pour les gens qui ne pêchent pas.

Mme Patricia Davidson: Je suis d'accord. Ma petite-fille de deux ans a adoré pêcher l'été dernier et j'espère qu'elle continuera d'aimer cette activité. À mon avis, c'est une activité formidable pour les personnes de tous âges.

M. Darrell Crabbe: Absolument.

Mme Patricia Davidson: Vous avez dit que le doré, le brochet et la perche étaient les principales espèces de la pêche récréative. Est-ce que cela a toujours été le cas, ou la liste des espèces a-t-elle changé?

M. Darrell Crabbe: Non, c'est le cas depuis que nous avons commencé à recueillir des données. Notre fédération a compilé des données sur les poissons qui remontent aux années 1950, et il semble que toutes les pêches récréatives se concentraient surtout sur ces trois espèces.

L'introduction de différentes espèces de truites a certainement donné l'occasion à d'autres pêcheurs à la ligne de pêcher ces espèces dans de nombreuses régions qui offrent habituellement seulement les trois espèces principales.

Par exemple, l'achigan à grande bouche et l'achigan à petite bouche ont été introduits en Saskatchewan au cours des 15 dernières années et quelques autres pêches réussissent également très bien.

Mme Patricia Davidson: Votre organisme a-t-il participé à l'introduction de différentes espèces?

M. Darrell Crabbe: Absolument. Nous exploitons nos trois alevinières et maintenant, nous gérons l'alevinière provinciale.

Évidemment, comme la plupart des autres gouvernements, notre gouvernement a effectué des compressions au cours de la dernière décennie, surtout en ce qui concerne les agents de conservation. Nous avons donc, au pied levé, assumé la responsabilité de livrer les alevins dans les lacs de la province et nous assumons ce rôle à tous les niveaux de la pêche.

Mme Patricia Davidson: Je crois que l'une des choses que nous avons entendues de plusieurs témoins qui ont comparu devant notre comité, c'est qu'il n'y a pas vraiment de bonne façon d'obtenir des données exactes pour la pêche récréative. Je crois que vous y avez fait allusion dans vos commentaires, et que vous avez dit que vous faisiez de votre mieux pour obtenir ces données auprès de ceux qui achètent des permis, et que vous estimiez pour les autres.

Planifie-t-on changer les choses, afin d'obtenir de meilleures données et de mieux connaître le nombre de poissons pêchés en Saskatchewan?

M. Darrell Crabbe: Oui, comme je l'ai mentionné, nous avons un nouveau système de permis électronique qui nous offre une occasion formidable de mener des sondages et d'obtenir la participation des pêcheurs à la ligne dès le moment où ils achètent leur permis, car ils peuvent consigner le nombre de poissons qu'ils pêchent ou qu'ils relâchent, et le nombre de fois qu'ils pratiquent cette activité.

L'un des obstacles auxquels nous faisons face en ce moment, c'est que les permis sont contrôlés par la Province de la Saskatchewan. En votre qualité de politiciens, je suis sûr que vous comprendrez que puisque c'est une année d'élection, le gouvernement provincial n'exige pas que les personnes âgées se procurent un permis en Saskatchewan, ce que nous désapprouvons avec véhémence. À notre avis, ils pourraient se procurer un permis gratuit, mais ils devraient détenir un permis. Mais comme je l'ai dit, étant donné que vous êtes politiciens, je suis sûr que vous reconnaissez que le gouvernement provincial ne veut pas vraiment imposer cela aux personnes âgées de la Saskatchewan juste avant une élection. Nous espérons qu'il le fera juste après les élections, mais nous verrons.

• (1150)

Mme Patricia Davidson: Ici, en Ontario, on n'exige pas que les personnes âgées se procurent un permis, mais cela pourrait également changer.

Qu'en est-il du nombre de poissons pêchés? À part les gens qui déclarent le nombre de poissons autorisés par leur permis, y a-t-il une autre façon de recenser le nombre de prises?

M. Darrell Crabbe: Oui, nous utilisons différents systèmes pour les lacs qui nous préoccupent. Par exemple, les gens doivent tenir un registre pour le lac La Ronge, car on y pêche beaucoup et il contient des truites de lac assez grosses pour gagner des prix. Dans plusieurs cas, si une population d'un lac présente un problème ou que nous sommes d'avis qu'elle présente un problème, nous exigeons que chaque personne qui pêche dans ce lac tienne un registre dans lequel elle compte chaque prise, elle signale les prises conservées, et elle note leur taille et le moment de leur capture, afin que nous puissions nous faire une idée de la structure de catégories de ces poissons et, certainement, du nombre de prises conservées.

Dans de nombreux cas, nous avons ce que nous appelons des lacs CR pour lesquels on impose des restrictions fondées sur nos prévisions liées à la population. Vous pourriez donc avoir l'autorisation de conserver 10 perches pêchées dans un lac, 15 dans un autre, et 25 dans un troisième. Le nombre de prises que vous pouvez garder dépend vraiment de la population du lac. Évidemment, nous avons interdit toute pêche dans certains lacs. Vous pouvez pêcher dans ces lacs, mais vous ne pouvez pas conserver les prises.

Mme Patricia Davidson: À votre avis, quelles sont les principales préoccupations des pêcheurs à la ligne dans votre province?

M. Darrell Crabbe: À mon avis, comme dans la plupart des autres régions du Canada, les gens sont préoccupés par l'habitat des poissons. La Saskatchewan profite d'une certaine reprise économique, ce qui est formidable, mais cela entraîne également des effets cumulatifs lorsque le développement s'effectue autour des lacs et des rivières. La grande partie de ce développement est effectuée par l'entremise des municipalités rurales de la Saskatchewan, qui déterminent les effets environnementaux sur leur partie du lac ou de la rivière, alors qu'en fait, cinq municipalités rurales partagent le même bassin hydrographique. C'est l'un des problèmes dont nous nous occupons en ce moment. Encore une fois, il y a la question de l'accessibilité des poissons pendant le processus de reconstruction d'un grand nombre de routes de section et d'autoroutes qui ont été construites autour des lacs et des cours d'eau de la Saskatchewan.

Mme Patricia Davidson: Comment réglez-vous ces problèmes? Vous dites que vous vous en occupez en ce moment, mais le faites-vous en collaborant avec différents conseils d'administration de différents organismes ou en faisant partie de ces conseils? Comment les membres de votre groupe s'attaquent-ils à ces problèmes?

M. Darrell Crabbe: Nous sommes très actifs. En Saskatchewan, ces 10 dernières années, des associations de protection de bassins hydrographiques très actives ont été fondées, et elles assument de nombreuses responsabilités dans notre province; nous participons donc activement à leur conseil d'administration. Ces associations nous fournissent également la plupart de nos identifications pour des projets liés aux poissons, et c'est donc un effort de collaboration. Nous avons un large éventail de parties intéressées dans ce type de conseil d'administration, ce qui nous permet d'obtenir l'appui du gouvernement provincial, car il reconnaît le soutien que nous offrons différents intervenants là-bas. Cela fonctionne très bien.

Mme Patricia Davidson: Merci, monsieur Crabbe.

Le président: Merci, madame Davidson.

Monsieur Crabbe, au nom de tous les membres du comité, j'aimerais profiter de cette occasion pour vous remercier d'avoir comparu devant notre comité aujourd'hui. Nous vous sommes certainement reconnaissants de votre contribution. Encore une fois, au nom de tous les membres du comité, je vous remercie.

Nous allons prendre une courte pause pour accueillir les témoins suivants.

Merci beaucoup.

• (1150)

(Pause)

• (1155)

Le président: La séance reprend

Nous accueillons des témoins de Winnipeg et de Swan River, au Manitoba, et j'aimerais donc vous remercier, messieurs, d'être avec nous aujourd'hui.

Habituellement, nous accordons 10 minutes pour les exposés, et nous passons ensuite aux questions.

Je ne sais pas si M. Connolly ou M. Borowski livrera l'exposé de Swan Valley Sport Fishing Enhancement, mais nous entendrons d'abord celui de M. Olson, et ensuite nous entendrons l'un de ces messieurs.

Monsieur Olson, vous avez la parole.

M. Rob Olson (directeur général, Manitoba Wildlife Federation): J'aimerais vous remercier de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui. Je suis très enthousiaste à l'idée d'être ici pour parler de la pêche, l'une de mes grandes passions et l'une des grandes passions de l'organisme que je dirige actuellement.

Je représente un groupe appelé Manitoba Wildlife Federation. Nous avons environ 14 000 membres au Manitoba, et nous sommes donc un gros groupe, mais un groupe organisé.

Notre point fort et, à mon avis, ce qui rend notre groupe spécial, c'est qu'il est divisé en clubs. En ce moment, nous avons 95 clubs partout au Manitoba; pratiquement chaque région de la province a un club de la Manitoba Wildlife Federation. Ce qui est formidable, c'est que ces clubs sont complètement dirigés par d'excellents bénévoles, et ce sont des gens passionnés.

Lorsque j'ai reçu l'invitation à comparaître devant le comité, je me suis demandé quel était le point le plus important dont je pourrais vous parler. En parlant aux gens et aux membres des clubs, je me suis rendu compte qu'il fallait souligner et expliquer l'importance de la pêche récréative.

Lorsqu'une personne pêche, elle établit un lien exceptionnel. Ce n'est pas que les espèces ou les poissons menacés ne sont pas importants; ils sont très importants. Nous avons tous l'obligation de conserver notre biodiversité partout au Canada, mais il y a quelque chose de spécial dans l'acte de pêcher un poisson, de participer activement à la vie d'un cours d'eau ou d'un lac, et peut-être de le manger. C'est un lien spécial et profond qui motive les gens à établir des liens avec les cours d'eau et selon moi, c'est la méthode la plus efficace pour les sensibiliser à l'importance de ces cours d'eau.

Vous pouvez parler de la qualité de l'eau, vous pouvez dire que le chabot est menacé, mais lorsque vous emmenez une personne pêcher dans un lac ou un cours d'eau, elle développe une passion et établit un lien avec le milieu, ce qui lui donne une raison de se porter bénévole et de se préoccuper de ce milieu. C'est ce lien émotionnel aux cours d'eau et aux poissons qui poussent les gens à accomplir des choses extraordinaires.

Je ne vais pas vous enterrer sous les centaines de projets menés par nos clubs. Je vais seulement vous donner quelques exemples.

En raison de ce lien qu'elles établissent avec les poissons et la pêche, ces personnes passent des centaines d'heures à nettoyer et à restaurer les cours d'eau. Nous avons de nombreux exemples de ces activités dans les villes et les villages et aux alentours, où les cours d'eau sont souvent bouchés ou pollués par des déchets, et où les clubs organisent des séances de nettoyage de ces cours d'eau pour libérer les zones de frai des poissons. Ce travail est extrêmement utile et important, non seulement pour les brochets et les dorés, mais également pour tous les invertébrés et l'ensemble des organismes qui vivent dans l'écosystème de ce cours d'eau.

Nos clubs mènent souvent des activités d'amélioration des zones de frai, et ils restaurent donc des zones de frai dans les ruisseaux et les cours d'eau. Nous venons de lancer un projet sur le ruisseau Sturgeon, à Winnipeg, où nous avons installé des structures de frai. Nous y travaillons toujours.

Si nous sommes tous bénévoles, c'est parce que nous avons grandi en pêchant dans ce ruisseau, et j'y pêche toujours. Dans quelques semaines, lorsque la saison ouvrira, toutes les nuits, de 40 à 50, et peut-être même jusqu'à 74 personnes pêcheront dans ce ruisseau; il y aura des gens de la ville, des enfants, des hommes, des femmes, des personnes âgées et des jeunes. Ces gens ont établi un lien avec le ruisseau, et ils en prennent soin et le nettoient. Encore une fois, c'est leur lien avec la pêche qui les motive. C'est la raison pour laquelle ils sont là et qu'ils donnent leur temps.

Ce lien créé par la passion pour la pêche récréative suscite une volonté de gérer le milieu. Les membres du club ont l'impression que les lacs et les cours d'eau leur appartiennent, d'une façon positive. En effet, ils se sentent responsables de ces lacs et de ces cours d'eau.

Je crois que c'est une notion importante pour le gouvernement, car ce dernier n'a pas suffisamment d'argent pour être en mesure de tout payer, tout le temps. Nous devons mobiliser les habitants des collectivités. Il faut les encourager à mener ces travaux. On a besoin de bénévoles. On ne peut pas se permettre de payer des gens pour accomplir tout cela, et il faut donc compter sur la volonté de gérer le milieu et le sentiment de responsabilité qui se créent comme par magie grâce à la pêche. Sans les activités de pêche, les gens ne participeraient pas dans la même mesure.

Il y a certainement des effets sur le plan économique. Je suis sûr que les gens de Swan River en parleront beaucoup. Ils mènent manifestement des activités sensationnelles là-bas.

De nombreuses régions du Manitoba ont été approvisionnées en truites par des groupes locaux qui souhaitent diversifier l'économie, et ils réussissent. En effet, maintenant, des gens viennent de partout dans le monde pour pêcher dans ces étangs et ces lacs à truites.

Un petit club de Lac du Bonnet vient d'amasser environ 200 000 \$ qui proviennent surtout de subventions et d'entreprises locales, afin d'introduire des truites dans une série d'étangs appelés les Blueberry Ponds, ici, à Lac du Bonnet. Les gens viennent maintenant à Lac du Bonnet pour pêcher, ou ils y viennent pour d'autres raisons et ils ajoutent ensuite la pêche à leurs activités. La pêche semble les attirer, et c'est donc une façon d'amener les gens dans les régions rurales et d'appuyer les petites villes. C'est extrêmement important à une époque où il est difficile d'attirer les gens dans les petites villes et les régions rurales pour y mener des activités de loisirs et y dépenser de l'argent. C'est très important sur le plan économique.

•(1200)

Enfin, j'aimerais préciser que l'une des choses qui me passionnent le plus, c'est de voir les jeunes pêcher, car cette activité les lie aux cours d'eau, aux rivières et à la qualité de l'eau — des choses que nous aimerions réaliser dans les salles de classe, mais c'est impossible. On ne peut pas y arriver seulement en leur parlant de ces notions, car on ne peut pas reproduire l'excitation ressentie lorsqu'on met une canne à l'eau et qu'un poisson tire à l'autre bout. Il faut que ce soit primitif et que des émotions profondes remontent à la surface. Je n'ai jamais vu un enfant ou un nouveau pêcheur s'adonner à cette activité et ne pas être enthousiaste.

Ce sentiment d'excitation est si spécial et si unique que nous pouvons en tirer parti. En effet, nous pouvons dire à ces jeunes que nous organisons le nettoyage du ruisseau dans deux semaines, et que s'ils ont aimé attraper des poissons, ils peuvent participer à l'amélioration de leur habitat, afin de contribuer au bien-être des espèces.

En terminant, si je pouvais seulement dire une chose au sujet de l'importance de la pêche récréative, je parlerais du lien magique qui se crée chez les gens et qui les pousse à se tourner vers toutes sortes de merveilleux projets de conservation à l'échelle locale, non seulement pour les espèces de poisson destinées à la pêche récréative, mais pour toutes les autres espèces qui vivent dans ces régions, et manifestement, pour maintenir la qualité de l'eau sur laquelle comptent les êtres humains.

Je crois que je vais m'arrêter ici. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous parler aujourd'hui.

•(1205)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Olson.

Monsieur Connolly ou monsieur Borowski, vous avez la parole.

M. Jeffrey Connolly (président, Swan Valley Sport Fishing Enhancement inc.): Je vous remercie de nous avoir invités à participer à votre étude. J'ai été très surpris la semaine dernière.

Nous venons de tenir notre 29^e banquet annuel de pêche récréative. Notre groupe a été l'un des premiers groupes de bénévoles en matière de pêche récréative dans la province du Manitoba. À titre privé, nous avons amassé près d'un demi-million de dollars au cours des 29 dernières années. Tout cet argent a été investi dans la région par l'entremise d'activités de recherche, d'amélioration et d'éducation dans nos systèmes scolaires.

Nous estimons que de réels changements sont survenus dans la province, ces 10 dernières années. Malheureusement, nos pêcheries ont cessé d'être importantes pour le gouvernement. Nous avons pris sur nous de suppléer à la démission de la province.

Le Manitoba a créé un fonds pour la mise en valeur du poisson et de la faune. Nous avons probablement accédé à près de 70 000 \$ de ce fonds au cours de six dernières années. Grâce à cet argent, nous avons ensemencé des lacs, fait de la recherche, pris des décisions pour l'aménagement d'étendues d'eau et nous avons amélioré la pêche. Nous avons aussi constaté, ces dernières années, l'importance prioritaire des jeunes, la génération montante, bientôt.

Nous passons beaucoup de temps dans les écoles. Nous donnons un camp de formation sur le poisson aux enfants. Actuellement, Don Lamont, un amateur bien connu de la vie en plein air, est ici depuis deux jours. Je crois qu'il ira dans six écoles. Il fait de la sensibilisation à la pêche et à l'importance d'aller dehors et de pêcher, simplement pour le plaisir d'aller dehors.

Au Canada, la pêche est un secteur important qui, au Manitoba, pèse 400 millions de dollars. Pas besoin, on le sait, de posséder une embarcation d'une valeur de 30 000 \$. Il suffit de pouvoir se rendre par la route jusqu'à un lac ou une rive, pour attraper un poisson. Parfois, l'objectif n'est même pas d'en capturer un. C'est simplement de profiter du plein air et du moment présent, en été comme en hiver, peu importe le temps. C'est difficile à expliquer. Quand on aime la pêche, on l'a dans le sang.

J'ai pêché en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. Je peux franchement dire que la vallée de la Swan, à environ cinq heures de Winnipeg, procure au pêcheur des sensations qui sont parmi les meilleures que je connaisse, grâce à la riche gamme d'espèces de poissons qu'on y trouve.

Des amateurs nous arrivent des États-Unis. C'est un important secteur économique et social. Il y a les Premières Nations, les Métis. Chacun profite du poisson. C'est une importante activité sociale et économique dans les régions rurales et même dans les villes, qui n'est pas liée à la race, au revenu ni à rien d'autre. Chacun peut s'y adonner. Cela dit, il n'y a pas grand-chose à ajouter.

Le seul sujet de préoccupation que je tenais à mentionner provient des espèces envahissantes. C'est un problème pancanadien. Il empire. La carpe asiatique se trouve immédiatement au sud de notre frontière. Les moules zébrées sont arrivées au Manitoba. Il n'y en avait jamais eu avant. Un exemple de problème que je perçois se situe à nos passages frontaliers, notre première ligne de défense contre les intrusions au Canada.

En avril dernier, un de nos amis s'est rendu au Michigan, pour acheter un bateau. C'est un amateur de plein air. Il s'est procuré son embarcation dans une région des États-Unis où pullule la moule zébrée. Il est revenu au Canada en passant par le poste frontalier à l'est d'Emerson. Il a expressément demandé aux douaniers canadiens s'ils voulaient vérifier la présence d'espèces envahissantes. Il s'est fait répondre qu'aucune mesure n'était en place pour empêcher leur entrée au pays.

Nous sommes actuellement aux prises avec l'écrevisse rouilleuse, la moule zébrée. Nous devons tous collaborer ensemble. Nous essayons de participer à l'effort. Malheureusement, si personne, à la frontière, ne fait ce qu'il lui revient de faire, nous aurons de graves difficultés. Pas seulement au Manitoba. Partout au Canada. C'est à peu près ce que je voulais dire, pour terminer.

J'ignore si Pete a quelque chose à ajouter.

•(1210)

M. Peter Borowski (vice-président, Swan Valley Sport Fishing Enhancement inc.): Monsieur Connolly, vous avez dit à peu près tout ce qu'il fallait.

M. Jeffrey Connolly: Eh bien, à part cela, avant de vous céder la parole, je vous remercie de l'occasion offerte pour prendre la parole devant vous.

M. Peter Borowski: Si vous permettez, je voudrais dire quelques mots. Je pense que M. Connolly a presque tout dit.

Je suis Pete Borowski, de Swan Valley Sport Fishing Enhancement. J'ai fait partie du groupe d'aménagistes pour la pêche sportive, à Dauphin, où je vivais il y a environ 17 ans, puis j'ai été transféré à Swan River. Je suis passé d'un excellent groupe d'aménagistes aux meilleurs ou, de toute manière, au premier et, en fait, en 2000 ou 2001 — j'oublie l'année parce que ma mémoire ne s'améliore pas avec l'âge — des membres du groupe sont allés recevoir, à Ottawa, des mains de la gouverneure générale, le prix national de la pêche récréative. J'ai eu le bonheur et l'honneur insigne d'être l'un d'eux.

Le groupe travaille beaucoup dans cette région et il exerce des pressions sur le gouvernement pour l'inciter à un meilleur travail. Nous estimons que les gouvernements baissent les bras. En fait, ils ont perdu toute initiative. Dans la province, des gens possèdent les connaissances et sont prêts à travailler, mais, faute de budget et prisonniers du bureau, la gestion en souffre. C'est excellent pour l'analyse des problèmes et celle des données, mais il faut aller voir sur place.

Comme M. Connolly l'a dit, nous sommes capables d'utiliser les fonds provinciaux pour la pêche. Je ne dirai pas le pourcentage de travail que nous faisons et qui devrait être fait par la province, mais, chaque année, la tâche s'alourdit, ce qui est un triste constat sur l'état de la gestion des pêches au Manitoba. Au fil des ans, j'ai travaillé dans les ressources, dans le volet forestier, mais en étant en contact continu avec les gens à l'extérieur...

Les gens aiment le grand air. Je me suis retrouvé une fois, à Spruce Woods, à environ 80 milles à l'ouest de Winnipeg, avec des jeunes d'une école secondaire qui avaient des problèmes de comportement, étaient incapables de bien s'entendre, commettaient de petits crimes, faisaient du vandalisme et causaient toutes sortes de difficultés. Placés ensemble pour se débrouiller seuls pendant trois ou quatre jours, ils sont tous parvenus à bien s'entendre. Ils ont commencé à se chamailler dès qu'on eût franchi la moitié de la distance pour se rendre là-bas, mais ils sont finalement arrivés sans encombre. Tous se sont calmés, tous se sont bien amusés et tous ont vécu une magnifique expérience de vie en plein air. Il n'y avait pas de pêche, mais cela montre simplement ce que permettent de réussir à un groupe de personnes le plein air et les loisirs. C'est bon pour tous.

Je vais m'arrêter ici, puisque je ne tiens pas à m'éterniser. Je vous remercie néanmoins de nous avoir invités.

Le président: Messieurs, merci beaucoup.

Commençons maintenant la période de questions. Monsieur Chisholm.

M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NDP): Messieurs, merci beaucoup pour mon votre exposé.

Votre passion pour le plein air en général et, certainement, pour la pêche récréative est des plus évidentes. Je viens de la Nouvelle-Écosse. M. Connolly a dit y avoir été pour pêcher. J'ai grandi sur les lacs et dans les rivières de différentes parties de la province. C'est une chance importante dont profitent certains d'entre nous.

Je suis curieux de connaître le rôle du ministère des Pêches et des Océans dans la province sur le plan législatif. Sa mission, dans une certaine mesure, concerne les eaux intérieures et touche davantage l'habitat du poisson et la protection de cet habitat. Je me demande si vous pouvez parler un peu de votre expérience et de la force de la présence du ministère relativement à votre travail, à vous et à vos organisations.

• (1215)

M. Jeffrey Connolly: Je me lance le premier.

Il y a probablement cinq ou six ans, à Dauphin, le ministère a reconstruit la gare. Il avait 30 employés. Leur présence se faisait incroyablement sentir partout. Ils ont maintenant déserté l'immeuble. Tous les renseignements qui nous obligent à contacter le ministère se trouvent désormais à Ottawa, y compris tous nos permis, toutes nos demandes et tout ce qui en découle.

Par l'entremise du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives, nous avons pu réaliser deux projets. L'un visait l'amélioration des frayères: nous sommes allés dans un lac, aménager les hauts-fonds favorables au frai. Le deuxième consistait à détruire les barrages de castor pour permettre la remonte du doré jaune. Nous nous y consacrons depuis peut-être six ans, et c'est la première fois que nous avons pu nous associer à une organisation fédérale. Ces deux projets ont eu un succès énorme.

Nous ne voyons plus vraiment de fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans à l'intérieur du pays. Ils sont comme disparus.

À propos, monsieur Chisholm, je viens moi-même de Liverpool. J'y ai grandi et j'en suis parti à 21 ans.

M. Robert Chisholm: Bravo!

Avez-vous pêché dans la Mersey?

M. Jeffrey Connolly: J'ai pêché dans la Mersey et la Medway, effectivement.

M. Robert Chisholm: La Mersey et la Medway, oui, de bons endroits.

Nous venons de perdre un important centre expérimental sur la Mersey. Rasé par les bulldozers. On y faisait d'intéressantes expériences sur le saumon de l'Atlantique et, aussi, le corégone.

Monsieur Olson, avez-vous une opinion sur la présence du ministère des Pêches et des Océans dans la province?

M. Rob Olson: Je ne peux pas me rappeler en quelles années il avait embauché beaucoup de personnel et avait envoyé là-bas beaucoup de fonctionnaires pour faire appliquer la loi. Je me souviens que, à l'époque, je travaillais avec des groupes agricoles, et la mesure n'avait pas été vue d'un bon oeil. D'après moi et notre organisation, le rôle du ministère est exceptionnel en matière d'expérimentation. L'abandon des établissements de recherche n'est pas, d'après moi, une bonne décision. Je pense que le ministère y avait un rôle important.

En ce qui concerne l'aspect de l'application de la loi sur le terrain, je ne crois pas que cela ait donné de bons résultats. Comme on aurait pu s'y attendre, cela n'avait aucune chance de fonctionner dans un contexte agricole. Peut-être que la réglementation des pollueurs ponctuels et des fabriques de pâte à papier serait possible, mais les communautés rurales ont réagi très fort. Ces agents étaient assimilés à des flics chargés de la protection des poissons. Toutes les fois que des agents chargés du respect des lois vont sur les fermes dire aux agriculteurs ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire, cela ne donne pas de bons résultats, tout simplement. On a besoin de règles et de règlements. Je pense que, ces 15 dernières années, on a appris que la recette consistait à savoir comment établir le contact avec les communautés rurales.

Quant à nos contacts avec le ministère, je pense que ces subventions à des fins de loisir donnent des résultats exceptionnels, parce qu'ils créent des liens de partenariat et d'intendance. Cela amène les groupes locaux comme le nôtre et d'autres à travailler avec le ministère fédéral des Pêches. Je pense qu'il serait vraiment important que le ministère revienne à une partie du travail expérimental qu'il faisait.

Sur le plan de la réglementation, notre groupe recommande vivement la prudence. À l'avenir, si le ministère songeait à faire appliquer la Loi sur les pêches dans les campagnes, nous aimerions discuter d'une manière différente de le faire.

M. Robert Chisholm: D'accord.

Merci.

Allez-y, monsieur Cleary.

M. Ryan Cleary (St. John's-Sud—Mount Pearl, NPD): Merci, monsieur le président.

Monsieur Connolly, votre anecdote sur l'embarcation qui provenait des États-Unis et qui était un foyer de propagation de la moule zébrée envahissante était très intéressante.

Je viens de Terre-Neuve-et-Labrador. Ma circonscription est la plus orientale de la province. Un conseil, il suffit d'envelopper un peu de fourrure de phoque à l'intérieur de ces moules pour qu'on ne manque pas de les confisquer.

• (1220)

M. Jeffrey Connolly: Nous essayons de les manger, mais, vous savez, il n'y a pas beaucoup de chair.

M. Ryan Cleary: Plus sérieusement, eh bien, sans l'être trop, vous avez tous les deux mentionné, de façon désinvolte, l'ensemencement des étangs et des lacs. Je m'intéresse aux écloseries et à l'ensemencement. À Terre-Neuve-et-Labrador, il n'y en a pas ou ça ne se fait pas. Nous n'avons pas d'écloseries. Nous n'ensemencions pas les étangs. Il y a une centaine d'années, nous avions des écloseries pour la morue. Nous en avons eu pour la truite arc-en-ciel pendant un certain nombre d'années, mais nous n'en avons pas depuis des décennies.

Comment fonctionne l'ensemencement des étangs? Y a-t-il des écloseries? Qui finance cela? Quel est le succès obtenu?

M. Jeffrey Connolly: Je fais partie du sous-comité chargé du financement de la mise en valeur de la faune halieutique pour le Manitoba. Cela m'a permis d'être mis au courant de la situation des écloseries dans la province. Nos écloseries du parc Whiteshell, particulièrement pour la truite, ont presque fermé. Dans l'administration provinciale, des gens ne voyaient aucune utilité à ce genre d'établissement. Des groupes comme le mien, qui favorisent la pêche sportive, et le groupe de Brad, nous nous sommes beaucoup démenés pour faire reconstruire l'écloserie. Les travaux sont presque terminés, et l'établissement est près d'être tout à fait opérationnel. Nous élevons la truite tigrée, des truites triplôides, l'omble de fontaine, la truite arc-en-ciel et la moulac. Si cette écloserie n'existait pas, nous ne pourrions pas pratiquer cette pêche sportive dans la province, parce que la plupart de ces espèces très recherchées ne sont pas indigènes de notre province.

Comme je l'ai dit, il existe une truite qualifiée de tigrée. On ne la trouve que dans deux lacs de notre région, et c'est parce que nous la produisons dans l'écloserie provinciale. Des gens viennent du Montana et d'autres États pour la pêcher. Nous tenons notre championnat national de pêche à la mouche dans des lacs des environs. La survie du poisson dans certains lacs exige l'aération de

eaux. Des poissons dépassent les 10 livres. La pêche sportive est un secteur très important. Chaque dollar consacré à l'écloserie en rapporte 40 à la province. Nous avons dû nous démenier à l'époque où la province, en fait, voulait faire fermer l'écloserie.

M. Ryan Cleary: Monsieur Connolly, qui finance l'écloserie? Qui paie? Est-ce la province? Y a-t-il une participation fédérale?

M. Jeffrey Connolly: Jusqu'à l'année dernière, l'écloserie était financée par la province. La province a désormais confié toute l'opération à nos pêcheurs sportifs. Sur notre permis de pêche sportive, il se trouve une vignette de 10 \$ pour la mise en valeur des stocks. Le prix est passé de 5 à 10 \$. Donc, tous les pêcheurs sportifs de la province contribuent désormais directement au financement de l'exploitation de cet établissement.

M. Ryan Cleary: Existe-t-il des estimations du nombre de poissons produits, du nombre de truites?

M. Rob Olson: Des centaines de milliers.

M. Jeffrey Connolly: Des millions. C'est énorme. Aujourd'hui en fait, en ce moment même, on s'appête à libérer des reproducteurs de truites brunes, qui proviennent de Whiteshell, dans un de nos lacs de la région, parce qu'ils ont dépassé leur période de vie utile dans les écloseries. Ce sont des truites de grande taille, arrivées à maturité.

Don Lamont est un pêcheur sportif typique. Il nous accompagne. Ces deux derniers jours, il est allé à la pêche. Lui et quelques-uns de ses amis ont capturé plus de 10 truites brunes, de la taille qui fait gagner le titre de maître-pêcheur à la mouche. À une heure de route de chez vous, dans un bateau de 12 pieds de longueur, vous pourriez capturer ces poissons, des truites de 22 à 26 pouces de longueur, et cela grâce, uniquement, à l'écloserie.

M. Peter Borowski: La truite tigrée fait parler d'elle. Elle vit dans les lacs Twin, qui se trouvent... C'est dans l'ouest du Manitoba, à environ 10 milles de la Saskatchewan. Beaucoup d'habitants de la Saskatchewan viennent y pêcher. J'y ai personnellement rencontré un Albertain, qui réserve toute la rivière, il vit à Calgary même, attache son bateau de pêche pour la rivière Bow et vient chaque année passer deux semaines avec des amis. Ensemble ils vont à la recherche de notre truite tigrée et de notre truite triplôide.

J'ignore à quel point vous connaissez bien le terrain, au Manitoba. Nous avons là-bas des montagnes, les monts Porcupine, des collines, en fait, la colline Duck et le mont Riding, qui est un parc fédéral. Dans ces deux collines ou montagnes, qui s'élèvent à environ 1 500 pieds au-dessus de la région environnante, nous avons des lacs de 100 à 200 pieds de profondeur et d'une étendue de 200 ou de 1 000 acres. Parfois, ce sont des lacs de 20 à 30 acres, qui ont quand même une profondeur de 60 pieds.

C'est là où se réfugient ces espèces d'eau froide. La pêche y est extrêmement fructueuse. C'est ainsi depuis que j'ai commencé à y pêcher dans les années 1970. À la pêche sur la glace, il n'est pas inhabituel qu'on puisse apercevoir, à travers la glace des truites de lac de 30 livres, qui vont et viennent sur le fond, à 25 pieds de profondeur — c'est possible dans ces lacs — et c'est d'autant plus rare qu'elles se font capturer avant d'atteindre l'âge qui correspond à cette taille. Nous avons donc une diversité énorme de doré jaune dans le lac Manitoba. Le lac Winnipegosis est un lieu de pêche industrielle et de pêche sportive de toutes ces espèces, jusqu'à ces truites, qui contribuent beaucoup à l'intensité de la pêche dans cette région.

• (1225)

M. Ryan Cleary: Grâce à l'écloserie.

M. Peter Borowski: Oui, pour la truite et aussi pour le doré, grâce encore à l'écluserie.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Sopuck.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Merci.

Je tiens à mentionner, pour le compte rendu, que MM. Connolly et Borowski font partie de mon électorat. Je suis très fier de les représenter. J'ai assisté au banquet de leur organisation de pêche, en fin de semaine, à Swan River. Quelle réussite! J'ai connu directement la passion et le dévouement dont tous nos témoins ont parlé.

Je voudrais questionner M. Olson.

C'est la première fois que le comité conduit une étude sur la pêche récréative. Alors, tout simplement, pourquoi cette étude est-elle importante?

M. Rob Olson: Nous sommes d'avis que c'est très important, car la pêche est la meilleure façon de faire participer les gens à la conservation de l'eau et des lacs ainsi qu'à la préservation de la qualité de l'eau, et de les sensibiliser aux espèces en péril qui vivent dans les voies navigables. Cette activité entretient tout simplement un lien direct avec les voies navigables, de même qu'un amour et une passion pour le milieu. Une fois que les citoyens sont adeptes de la pêche, vous avez réussi. Vous avez retenu leur attention, leurs pensées et leurs coeurs. Vous pouvez alors discuter des espèces menacées, de la qualité de l'eau et du besoin de protéger les milieux humides pour atténuer les inondations.

Vous devez essayer d'obtenir la coopération des citoyens canadiens sur tous ces enjeux. Nous sommes d'avis que la meilleure façon d'y arriver, c'est de leur faire vivre l'excitation d'un poisson qui mord à l'hameçon et d'une canne à pêche qui se courbe. Il y a quelque chose de spécial et de magique dans cette activité. Aller à la pêche et attraper un poisson ne laisse personne indifférent. La capture rend tout le monde fébrile et offre toujours de grands moments. Il s'agit donc selon moi d'une façon de procéder.

Les représentants de Swan River ont dit que le gouvernement ne peut plus tout payer. Vous savez, ils affirment que ce sont désormais les pêcheurs qui paient les écluseries, mais cela nous importe peu puisque nous sommes passionnés. Nous comprenons que le gouvernement ne va pas nous protéger contre tout et ne peut pas tout payer. Par conséquent, comment votre gouvernement s'y prendra-t-il pour essayer de mobiliser les citoyens et de prendre toutes sortes de mesures sur le terrain? Je pense que les zones de pêche récréative sont merveilleuses. Tout ce que vous faites pour inciter les gens à pêcher vous reviendra au centuple sur les plans économique et environnemental.

M. Robert Sopuck: Merci.

Monsieur Olson, j'aimerais que vous répondiez très brièvement à la question suivante, puisque vous dirigez un groupe provincial: qu'en est-il de la qualité de la pêche récréative au Manitoba à l'heure actuelle?

M. Rob Olson: Je trouve que la pêche est d'une qualité incroyable. J'ignore ce qu'en pensent MM. Connolly et Borowski, mais je suis d'avis qu'elle est formidable. C'est grâce à des groupes comme ces messieurs de Swan River que la situation est meilleure que jamais.

Je vais pêcher en Ontario ce week-end. J'ai discuté avec un pêcheur de 87 ans qui vit là-bas, et il dit que la situation n'a jamais été meilleure. Grâce aux quotas et à la gestion modernes, il y a bien

plus de mesures qui sont prises pour améliorer les pêches même si les recettes du gouvernement diminuent. À mes yeux, la belle époque, c'est maintenant, et je pense que la situation peut encore s'améliorer.

Nous devons maintenant nous servir de la fébrilité et de la qualité de la pêche pour aller encore plus loin. Comment en tirer parti pour inciter un plus grand nombre de gens à pêcher? Comment peut-on ensuite convaincre les pêcheurs de protéger davantage les milieux humides et la qualité de l'eau, et obtenir leur attention sur l'atténuation des inondations? Comment faire le lien entre leur passion pour la pêche, qui n'a jamais été aussi bonne, et le fait que nous avons maintenant besoin de leur aide? D'autres problèmes touchent les voies navigables, comme les espèces envahissantes dont les représentants de Swan River ont parlé aussi.

La bonne époque, c'est maintenant.

M. Robert Sopuck: Monsieur Olsen, j'aimerais faire suite à vos interventions sur le ministère des Pêches et des Océans, ou MPO, et son approche axée sur l'application des lois en matière de conservation. Si j'ai bien compris, vous dites que cela n'a manifestement pas fonctionné. Pouvons-nous vraiment affirmer que les mesures d'exécution déployées par le MPO dans le secteur agricole et d'autres secteurs n'ont eu aucune incidence sur l'amélioration de la qualité de la pêche sportive au Manitoba?

• (1230)

M. Rob Olson: Nous sommes d'avis que les efforts déployés n'ont eu aucune incidence. Je connaissais bon nombre des gens qui ont accepté ces emplois puisque nous avons tous obtenu notre diplôme à cette époque. Le MPO était alors un des rares employeurs à embaucher, de sorte que j'ai eu bien des amis et des connaissances qui ont fait le travail. Or, la démarche n'a pas fonctionné. Nous sommes d'avis qu'elle n'a pas renforcé le secteur des pêches. Cela ne veut pas dire que la réglementation est sans importance. Il faut au contraire des règles et des mesures d'application. Mais se dérober et s'attaquer au milieu avec autant de ressources humaines ne permet pas de sensibiliser les gens. Cela ne fait que les aliéner et ne fonctionne pas. Cette démarche aliène les collectivités rurales, ce qui est malheureux puisque nous pourrions agir autrement. Il y a une autre façon de faire participer les milieux et d'obtenir de meilleurs résultats en ce qui a trait non seulement à la pêche récréative, mais aussi à la qualité de l'eau et à l'atténuation des inondations.

M. Robert Sopuck: Je suis entièrement d'accord avec vous. Nous avons été critiqués pour avoir apporté des modifications au MPO, et il est très important qu'un spécialiste comme vous affirme officiellement que l'argent et les ressources humaines alloués aux efforts d'application ont été gaspillés. Je suis tout à fait d'accord avec vous quant à l'importance du financement des pêches récréatives. Nous avons d'ailleurs décidé de modifier la Loi sur les pêches et l'esprit d'application de la loi, et avons versé 55 millions de dollars à des programmes fondés sur les incitatifs visant à aider les groupes locaux de pêche sportive à renforcer le secteur des pêches. Les trois témoins d'aujourd'hui nous disent même que la qualité de la pêche au Manitoba est sans pareil.

Je vais m'adresser à M. Connolly. Verser directement les fonds publics à la création de partenariats avec des groupes locaux de pêche sportive axés sur la conservation est une stratégie qui fonctionne vraiment, n'est-ce pas?

M. Jeffrey Connolly: Cela donne d'excellents résultats. Les groupes de pêche sportive, qui passionnent Brad, se portent volontaires non pas pour la reconnaissance, mais plutôt parce qu'ils constatent un besoin. Nous nous rendons compte que des mesures doivent être prises, et si nous pouvons obtenir des fonds pour améliorer... Nous avons des listes interminables de projets visant à améliorer les pêches dans l'intérêt de tous. Nous ne le faisons pas simplement pour que Peter et moi puissions aller pêcher, mais plutôt pour que Peter, moi, les enfants, les grands-parents et tous les membres de la communauté puissions encore pêcher et attraper des prises dans 10 ans. Par conséquent, chaque dollar est grandement apprécié. Nous avons de grands projets, mais sans financement, nous ne pourrions pas recueillir suffisamment d'argent pour faire ce qu'il faut afin de préserver la grande qualité de la pêche sportive dans la province.

Vous qui venez de la Nouvelle-Écosse, monsieur Chisholm, je peux honnêtement dire que si vous veniez à Swan River, vous ne voudriez probablement pas retourner pêcher chez vous.

M. Robert Chisholm: Il n'y a pas de sel dans l'air...

M. Peter Borowski: J'ignore quelle est la procédure, mais si je souhaite ajouter quelques mots, dois-je lever la main? Comment puis-je intervenir? J'aimerais faire une remarque à propos du MPO...

M. Robert Sopuck: Allez-y, Peter.

M. Peter Borowski: Pour revenir au MPO, lorsque le personnel s'est équipé de gilets pare-balles et d'armes à feu, j'étais encore employé par la province du Manitoba, dans le secteur de la conservation et de la foresterie.

Nous avons une grande entreprise qui produit des panneaux de lamelles orientées à raison de plus d'un million de cordes de bois par année, surtout à partir de bois de feuillus comme le peuplier et le bouleau, et de certains bois résineux dans une moindre mesure. Et les choses se sont vraiment corsées. Les représentants du ministère ont souligné de bons points, comme la meilleure gestion des petits cours d'eau qui a été implantée à des endroits tels que le mont Duck et les monts Porcupine. C'était une bonne initiative, mais leur présence a rendu les opérations extrêmement pénibles et a engendré bien des dépenses supplémentaires.

Au cours des 30 dernières années, le Manitoba a mis en place des districts de conservation de l'eau, qui s'attardent aux principales rivières de la province ayant des problèmes relatifs à la qualité de l'eau, aux bassins hydrographiques et à l'agriculture, là où des champs inondables sont submergés. Je pense que si le MPO cherche quelque chose qui fonctionne et qui incite les agriculteurs à faire un meilleur travail, il doit collaborer avec les districts de conservation. Ces groupes sont formés de gens locaux qui connaissent le contexte du territoire puisque leurs conseils d'administration comptent des représentants des municipalités. Les districts font un excellent travail: ils discutent et collaborent avec les agriculteurs, sèment des herbes sur les berges des cours d'eau, et améliorent les traversées de cours d'eau, comme les passages à gué, pour qu'ils soient favorables au poisson. Ce sont des groupes formidables qu'il faut consulter et avec qui il faut collaborer.

Merci.

• (1235)

Le président: Il vous reste environ une minute.

M. Robert Sopuck: D'accord.

Messieurs Connolly et Borowski, compte tenu de l'engouement pour la conservation dont votre groupe et vous faites manifestement preuve, peut-on dire que les gouvernements et la société reconnais-

sent suffisamment le rôle que joue la pêche sportive en matière de conservation?

M. Jeffrey Connolly: Non, pas les gouvernements. Notre gouvernement provincial vient encore de réduire notre budget. Je suis renversé qu'à l'heure actuelle, notre gestionnaire provincial des pêches s'occupe de toutes les activités de pêche sportive et commerciale de l'ouest du Manitoba. Son bureau est à Swan River, et la province ne lui fournit même pas de véhicule pour se déplacer. Il est gestionnaire des pêches provinciales, et il n'a même pas droit à un véhicule de travail. C'est pas mal la seule chose à expliquer, car la liste est longue.

Il est très frustrant de ne pas même savoir ce que fait le gouvernement provincial pour cette industrie de 400 millions de dollars.

Le président: Merci beaucoup.

M. Peter Borowski: Et pour revenir à...

Le président: Veuillez m'excuser, mais je dois passer au prochain intervenant.

Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup, monsieur le président.

Vous pouvez terminer votre idée si vous le souhaitez, après quoi je vais vous poser une question.

M. Peter Borowski: Comme je l'ai dit, je travaille dans le domaine de la conservation depuis les années 1970. À l'époque, il y avait quatre employés du secteur des pêches dans la région, qui s'étend de la frontière américaine jusqu'au canton 51 de la province. C'était l'équipe sur le terrain.

Ces gens sont allés au lac Dauphin et ont aménagé des cascades pour la fraie dans les principaux affluents du lac, un secteur important pour la pêche au doré jaune dans la province. Ils faisaient de l'ensemencement de truites, essayaient différentes espèces et accomplissaient un travail formidable.

Ces activités sont pratiquement au point mort aujourd'hui, parce que, comme M. Connolly l'a dit, lorsque le gouvernement ne peut pas aller faire ce travail sur le terrain, il n'y a pas grand-chose qui avance. Le savoir et le savoir-faire existent, mais sans argent pour agir, rien n'est fait. C'est vraiment triste de constater ce qui s'est passé entre les années 1970 et aujourd'hui. Heureusement que nous, les adeptes de la pêche sportive, avons accès à des fonds pour essayer de réaliser certains de ces projets.

La majorité des membres de notre groupe sont encore des travailleurs qui occupent un emploi et doivent gagner leur vie — je ne parle évidemment pas de moi. Nous faisons tous ce travail après les heures normales et prenons même des journées de congé. M. Connolly pourrait être en train de s'écraser le pouce avec un marteau, mais il est ici pour faire valoir le besoin de meilleures pêches et d'une meilleure gestion des pêches.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

Ce que vous me dites essentiellement, c'est qu'il vous faut plus d'argent, peu importe la source, afin de protéger les pêches. C'est ce que vous dites.

M. Jeffrey Connolly: C'est pour protéger les pêches et veiller à ce que l'argent soit dépensé dans la province, puisque le tourisme qui en découle contribue largement à l'économie. C'est la clé.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus sur un véritable problème qui touche toutes les pêches. Vous avez parlé des espèces envahissantes en donnant notamment l'exemple d'un bateau à la frontière. Que faut-il faire?

Je suis tout à fait d'accord pour dire que la sensibilisation fait justement valoir le tort que les gens peuvent causer. Les hommes dont vous parlez qui ont traversé la frontière avec le bateau comprenaient les problèmes, mais la majeure partie de la population ne se rendrait pas compte du tort qui est causé en déplaçant certaines espèces dans différents secteurs.

J'aimerais que vous nous expliquiez davantage ce qu'il faut faire de plus à la frontière, car si nous n'agissons pas, nous nous retrouverons avec ces espèces envahissantes. Pourriez-vous aussi nous dire ce que vous feriez de plus, en matière de sensibilisation et de promotion, à propos du tort qui est causé lorsque des gens transportent un bateau d'une région à une autre sans l'asperger ou le nettoyer correctement?

M. Jeffrey Connolly: Au Dakota du Nord, je crois, toute personne qui déplace un bateau d'un lac à un autre doit détenir un document attestant que l'embarcation a été nettoyée à une station de lavage — Brad pourra en témoigner. Il y a beaucoup d'espèces envahissantes là-bas.

Mais à la frontière, c'est plutôt clair et net. C'est assez simple. Il faut regarder les ampoules. Tous ces renseignements sont disponibles, et il n'y a rien de nouveau. Des règles et des règlements existent d'un bout à l'autre du pays, et il suffit de les mettre en application.

Rob, vous pourriez nous l'expliquer davantage.

• (1240)

L'hon. Lawrence MacAulay: Il serait essentiel de pouvoir s'assurer que tout bateau qui traverse la frontière a au moins été aspergé.

M. Rob Olson: Oui.

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur Olson, si je devais embaucher quelqu'un pour faire la promotion de la pêche, je vous choisirais. Je croyais que vous alliez sortir de l'écran. Vous êtes assurément un homme près de ses émotions, et vous aimez manifestement votre travail. Je tiens à dire que c'est tout à votre honneur et que c'est un atout précieux pour le secteur des pêches.

M. Rob Olson: Merci.

L'hon. Lawrence MacAulay: Nous n'avons jamais discuté avec autant de témoins qui semblent aussi émotionnellement liés à ce qu'ils font.

Vous parlez de vos 95 groupes et de ce qu'ils font. Est-ce que tout ce travail est réalisé sur une base volontaire? Recueillez-vous tous les fonds nécessaires?

Par ailleurs, vous avez dit que des gens viennent de partout dans le monde pour pêcher dans les différentes régions de votre province. Quel genre de promotion faites-vous pour que ces activités se poursuivent et prennent de l'ampleur?

M. Rob Olson: Pour répondre à votre première question, certains de nos clubs sont financés par l'étrange subvention provinciale, mais très peu. L'argent vient à 90 % de sources privées. Il vient des frais d'adhésion. Il y a aussi des levées de fonds locales comme celle dont viennent de nous parler M. Connolly et M. Borowski, à Swan River. Nos clubs font la même chose. Ils organisent des levées de fonds locales. Ils organisent des tirages. Ils se démènent pour amasser des fonds privés, qu'ils dépensent localement. Ils apprécient ce qu'ils

font. Leur argent leur est très précieux, parce qu'il est difficile à obtenir.

Il y a un aspect important à cela. Ce que le gouvernement provincial a fait au Manitoba, il l'a fait au détriment constant de l'industrie du poisson et de la faune depuis une dizaine d'années. Nous comprenons que les soins de santé coûtent cher et que la population est vieillissante. Il y a aussi la criminalité. Ce sont de grands enjeux. Nous le savons, nous comprenons, mais nous ne comprenons pas pourquoi on s'acharne ainsi sur nous: la pêche récréative coûte tellement rien. On parle ici de sommes infimes qui ont un effet énorme.

Dès qu'on investit un tant soit peu dans ce domaine, les levées de fonds permettent d'aller chercher 10 fois plus. C'est un levier. Les subventions aux loisirs donnent un élan aux projets. On ne peut pas se permettre de payer pour tout. Il y a plein d'autres énormes besoins auxquels les gouvernements fédéral et provinciaux doivent répondre, mais vous pouvez nous aider à démarrer.

Ces petites subventions sont tellement importantes, et plus que jamais, parce que la province se retire de plus en plus de ce secteur. Nous ne pouvons plus nous permettre d'embaucher plein de gens pour faire appliquer la réglementation sur les pêches. Vous ne pouvez pas vous permettre de payer pour toutes les petites structures de frai, mais nous sommes là. Nous allons nous en occuper. Nous pouvons être votre police des pêches. Nous nous préoccupons des cours d'eau; nous ne laisserons personne les détruire. Personne ne se soucie autant des cours d'eau que nous, parce que nous y vivons.

Donc oui, c'est de l'argent de source privée, et oui, nous allons continuer de lever des fonds parce que nous le devons et que nous ne pouvons pas nous en empêcher. C'est notre passion.

Quelle était votre deuxième question?

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous attirez beaucoup de pêcheurs de partout dans le monde. Quel genre de promotion faites-vous pour que cela se continue ou augmente?

M. Rob Olson: Je vais être très bref et laisser les gens de Swan River répondre à cette question, parce que je pense qu'ils s'y connaissent un peu mieux que moi. Je peux toutefois vous dire que la province a travaillé très fort à cet égard par Tourisme Manitoba. Elle s'est vraiment efforcée de faire la promotion internationale de la pêche au Canada. J'ai vu ses publicités pendant mes voyages à l'étranger. Je les ai vues, et je pense qu'elles sont excellentes. Je vais donc lever mon chapeau à la province pour cela.

Je dois toutefois souligner qu'elle vient de réduire son budget dernièrement. Le budget de Tourisme Manitoba a été coupé encore une fois. Je pense qu'une grande partie du crédit lui revient, mais je vais laisser M. Connolly et M. Borowski vous parler de la promotion.

M. Jeffrey Connolly: Nous vivons vraiment dans un monde de technologie. Nous avons créé un site web. Par exemple, je reviens d'un voyage au Costa Rica. Dans ce temps-là, il suffit de taper « pêcher au Costa Rica » dans le moteur de recherche Google. On va donc en ligne et on fait une recherche dans Google sur « la pêche au Manitoba », puis on voit ce qui apparaît. C'est le monde dans lequel nous vivons, donc plus nous pouvons y diffuser d'information, qu'elle vienne de la province ou des groupes privés de pêche récréative comme le mien et celui de M. Olson, le mieux c'est.

On peut participer aux grands salons du sport, mais de façon plus réaliste, cela passe par la technologie. Tout le monde a un téléphone. On peut faire des recherches sur Google partout dans le monde. Tant qu'on arrive à se faire de la publicité... Tourisme Manitoba fait vraiment du bon travail, mais comme M. Olson l'a mentionné, son budget vient d'être amputé de façon assez importante.

Dans le Nord du Manitoba, il y a beaucoup de petits chalets de pêche sportive. Ils sont rentables. L'argent est un énorme facteur, comme tout le monde au gouvernement le sait. Lorsque la valeur du dollar baisse, c'est à notre avantage dans l'industrie du tourisme. Quand la valeur du dollar monte, c'est malheureusement l'inverse. Mais il faut être réaliste, je pense que les gens font leurs propres recherches de nos jours, donc il faut avoir une visibilité dans les médias, dans les médias électroniques.

• (1245)

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci infiniment.

Vous parlez de chalets. Y a-t-il de la pêche récréative avec remise à l'eau dans votre région? Avez-vous des données sur les taux de mortalité et que faites-vous pour éduquer les gens afin que le taux de mortalité diminue plutôt que d'augmenter?

M. Jeffrey Connolly: Par exemple, au sujet de la pêche avec remise à l'eau, nous avons M. Lamont. Il va dans les écoles, où c'est l'un des sujets de discussion; nous montrons aux jeunes comment tenir un poisson, comment l'attraper puis le remettre à l'eau. Mais il faut dire que nous ne remettons pas toutes les prises à l'eau, nous aimons aussi manger du poisson. Cela dit, nous incitons les gens à essayer de remettre les femelles à l'eau. Ce sont elles qui pondent des oeufs.

Bref, tout est une question d'éducation. Plus nous avons accès à des fonds pour aller dans les écoles, quels que soient les moyens utilisés pour éduquer les gens, le mieux c'est. C'est important. La mortalité des poissons remis à l'eau dépend de la façon dont le pêcheur manipule le poisson.

M. Rob Olson: Il y a beaucoup de bonnes études sur la mortalité des poissons pêchés, et nous avons fait beaucoup de chemin, grâce aux groupes locaux comme celui que ces messieurs de Swan River représentent. Dans notre province, nous communiquons continuellement sur la façon de manipuler correctement le poisson, et nous le faisons depuis 20 ans.

J'en vois les effets tangibles. Sur les lacs, on voit les gens manipuler les poissons bien mieux qu'avant. Le Manitoba n'utilise plus que des hameçons sans ardiljon. Je pense que nous avons parcouru beaucoup de chemin pour réduire la mortalité du poisson en général, et la pêche avec remise à l'eau fait maintenant partie de notre culture. Les gens le savent maintenant. C'est donc le jour et la nuit avec ce qui se passait quand j'étais enfant. La façon dont nous traitons le poisson aujourd'hui est totalement différente. Il y a beaucoup plus de respect, et c'est bien mieux. Nous poursuivons nos efforts et nous essayons constamment de nous améliorer.

Le président: Merci beaucoup.

M. Jeffrey Connolly: Pour revenir à la pêche avec remise à l'eau, oui, comme M. Olson l'a dit, je me rappelle que quand j'étais jeune, on essayait de prendre autant de poissons que les quotas le permettaient. Aujourd'hui, on en prend autant que possible, mais on en ramène peut-être un à la maison pour manger du poisson frais, mais parfois, on rentre après avoir remis toutes les prises à l'eau. C'est l'attitude des pêcheurs maintenant.

Le président: Merci.

Monsieur Weston.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Merci, monsieur le président.

Mon bon ami et collègue M. MacAuley a dit il y a une minute que nous ne recevrons pas souvent des témoins aussi passionnés que vous par ce qu'ils font. C'est vraiment un plaisir de vous entendre.

Je tiens à dire que M. Sopuck a probablement fait beaucoup d'efforts pour inviter des gens qu'il représente et dont il se soucie dans cette pièce, avec ses collègues, qui le connaissent bien.

Des voix: Oh, oh!

M. John Weston: Vous savez, c'est fantastique de voir un élu mettre sa vaste expérience, toute sa compétence au profit des gens qu'il représente puis en faire jaillir les fruits non seulement dans sa circonscription, mais partout au pays. J'ai eu le plaisir de le recevoir dans ma circonscription, comme mes collègues. Il s'est inspiré de votre passion et l'a traduite partout au Canada. C'est un véritable plaisir d'être à ses côtés pendant qu'il nous dirige dans le programme des partenariats pour la pêche récréative. C'est stimulant pour nous d'entendre dire que ce programme fait sa marque.

J'ai été vraiment intrigué de vous entendre souligner avec tant d'éloquence l'importance de la pêche récréative.

Je vais vous demander, monsieur Olson, de commencer par nous expliquer un peu ce que vous avez dit sur le fait qu'il énerge les troupes; d'après vous, quelle a été la participation de la population à ce programme, qui a permis d'investir 55 millions de dollars dans la pêche à la ligne. Quelles en sont les retombées concrètes dans votre région?

M. Rob Olson: Je pense que son effet concret sur le terrain, d'après ce que je vois au Manitoba, c'est qu'il crée des partenariats.

Il y a deux choses à souligner. D'abord, il y a la passion de la pêche. À mon avis, c'est une subvention intelligente et ciblée. Elle vise quelques fous passionnés comme nous qui consacrent bien trop de temps et d'argent à cela. La pêche suscite la passion, et je vais y revenir. Cette subvention a donc pour effet de stimuler cette passion. Il y a beaucoup d'argent dans ce domaine au Canada. Cela ne représente pas beaucoup d'argent sur l'ensemble du budget fédéral, je dirais, mais c'est beaucoup d'argent pour nous. C'est beaucoup d'argent pour créer un effet levier. Si vous investissez cet argent en nous, vous allez en récupérer beaucoup plus de notre propre argent.

Ces subventions ne suffisent jamais pour financer tout un projet, et je pense que c'est brillant. J'ai eu un donateur un jour, quand je travaillais pour une autre organisation, qui m'avait dit: « Il ne faut pas donner trop d'argent à une organisation, parce que cela tue sa motivation à amasser des fonds. » Il y a quelque chose de magique à l'ampleur d'une subvention, n'est-ce pas? La bonne subvention est assez élevée pour permettre à un projet de démarrer, mais pas assez pour éliminer le besoin de trouver d'autres fonds. On veut que la province donne un peu. On veut aussi qu'il y ait des levées de fonds locales. Cela a un effet magique. Le plus grand avantage, toutefois, c'est que cela crée des partenariats dans l'intendance. La collectivité locale a l'impression d'avoir l'appui du gouvernement fédéral. Cela lui donne de l'énergie.

Il y a donc un très bon côté à cela, mais c'est la passion du loisir qui reste le principal moteur. Cette subvention l'alimente, ce qui est brillant. C'est très intelligent. Je serais porté à vous dire: « Où pourriez-vous faire la même chose? »

À mon avis, c'est une stratégie fantastique pour un gouvernement. Je pense que c'est très habile.

• (1250)

M. John Weston: Monsieur Connolly et monsieur Borowski, reprenons là où M. Olson s'est arrêté quand il a posé la question « où pourriez-vous faire la même chose? ». À votre avis, est-ce que ce serait un modèle pour d'autres programmes de votre gouvernement? N'oubliez pas que nous aimons tous nous voir comme les gardiens de l'argent précieux des contribuables. Nous aimons entendre que cet argent est bien utilisé, qu'il a un effet levier et qu'il profite vraiment à la population.

Dans le monde des pêches, voyez-vous cela comme un modèle?

M. Jeffrey Connolly: C'est clairement une formule unique qui doit servir de modèle, pour n'importe quel parti, qui touche politiquement beaucoup de pêcheurs. Tout le monde en profite. Je ne connais personne qui puisse parler en mal de ce programme parce qu'il fait sortir les gens. Quel est le plus grand problème de beaucoup de gens de nos jours? Ils ne sortent pas dehors. Plus le gouvernement pourra nous donner d'argent pour nous aider à mener des projets qui favorisent la pêche extérieure, plus ce sera sain pour le pays. C'est sain pour nos collectivités, c'est sain pour nos enfants et c'est sain pour nos eaux, pour régler toutes sortes de problèmes. Nous travaillons tous pour gagner notre vie. Il y a une limite au bénévolat. Nous avons besoin de ce petit coup de main supplémentaire. Le logo de la Swan Valley Sport Fishing est « *Giving Fish a Helping Hand* ». C'est notre mandat. C'est ce que nous essayons de faire.

Ce fonds est très intéressant. J'ai siégé avec M. Sopuck au premier comité du fonds pour la mise en valeur de la pêche, quand ce programme a commencé. Bob a vu que ce fonds produisait les résultats escomptés et qu'il comportait toutes sortes d'avantages. Même s'il avait été créé par le NPD, il ne pouvait en contester la qualité. Il s'est présenté à notre banquet il y a quelques années, et Rosanne nous avait remis un chèque de 100 000 \$ pour un projet de mise en valeur de la recherche sur les pêches. Au moment de quitter la scène, j'ai donné une tape dans le dos de Bob et je lui ai dit: « Bob, penses-tu qu'un jour, le gouvernement fédéral va faire quelque chose pour nous aider? » Il m'a regardé et m'a dit: « Ne t'inquiète pas, cela va arriver, et nous allons aider tout le monde au pays. » Je dois féliciter Bob. Il a fait un travail remarquable. Je suis agréablement surpris non seulement que ce programme ait porté fruit pendant un an, mais qu'il se soit poursuivi quelques années. Ce n'était pas vraiment une situation du genre: « Voici plein d'argent. Nous allons porter un grand coup d'éclat, puis il n'y en aura plus. » Ce programme a de grandes incidences sur notre planification. Nous savons que nous pouvons envisager des projets qui nécessitent de l'argent, des projets pour dans trois ans et nous dire: « Vous savez quoi? La subvention fédérale peut nous aider. Nous pouvons continuer de nous améliorer. »

M. John Weston: Je suis désolé de devoir interrompre tant d'éloquence, mais je me demande si vous pouvez nous parler de projets particuliers. Je ne veux pas vous mettre dans l'embarras, mais y a-t-il des projets particuliers dans vos groupes respectifs qui ont été financés par le...

M. Jeffrey Connolly: Oh, oui. Il y a un lac à 30 minutes au nord de chez nous. Le gouvernement provincial ne nous laisse pas y ensemer du poisson. Les fonctionnaires prétendent qu'il produit assez de poissons naturellement. Ses deux principaux affluents sont surpeuplés de castors, et il ne serait pas politiquement correct d'aller tuer tous les castors. Par conséquent, nous nous rendons sur place avant la fonte des glaces et nous détruisons physiquement les

barrages à l'aide d'explosifs. Il n'y a pas de poisson dans les ruisseaux à cette période de l'année en raison du faible niveau de l'eau. Les castors sont loin. Au printemps, il y a une fenêtre de quatre semaines pendant laquelle le doré remonte les ruisseaux pour aller frayer, et les alevins redescendent dans le lac. Cette année, l'argent est venu du gouvernement fédéral, par notre intermédiaire. Sans cela, nous n'aurions rien pu faire. Depuis que nous avons commencé à faire exploser les barrages de castors, il y a six ans, il y a eu une augmentation exponentielle de la pêche sportive sur le lac et de la qualité de la pêche sportive.

Oui, cet argent porte fruit là-bas. Nous l'utilisons pour financer encore une fois le même lac, parce qu'il est très fréquenté, qu'il est très public et qu'il a beaucoup de visibilité. Il y a une autre demande en traitement en ce moment, pour améliorer l'accès à la pêche côtière. Comme celles de M. Olson, toutes nos idées sont bonnes. Nous ne nous limitons pas seulement à étudier le plancton dans le lac pour savoir de quoi il a l'air. Nous sommes là pour qu'il y ait du poisson dans le lac.

• (1255)

M. John Weston: Très bien.

Monsieur Olson, vous avez dit qu'avant, le MPO n'arrivait pas à appliquer efficacement la loi, qu'il ne mobilisait pas les gens et qu'il s'aliénait ainsi la population, surtout dans les régions rurales. Voulez-vous préciser votre pensée et nous expliquer un peu comment les choses ont changé pour le mieux?

M. Rob Olson: Oui.

Je commencerais par dire que notre organisation en parle beaucoup et que je ne voudrais pas vous donner l'impression que nous n'aimons pas le MPO. Nous jugeons sa présence nécessaire. Nous ne connaissons pas tous les détails, mais selon notre perception, le MPO est un ardent défenseur de la chasse aux phoques, par exemple, au large des côtes de Terre-Neuve et dans le Nord. Nous apprécions cela. Nous apprécions toute la science qu'il produit.

Pour revenir à la question de la frontière, je n'ai pas eu la chance d'y réagir, mais la situation est désastreuse à la frontière pour ce qui est des espèces envahissantes. Je ne sais pas si c'est du ressort du MPO ou si le MPO pourrait intervenir dans ce dossier. Cependant, pour mettre les choses en perspective, quand la saison va ouvrir dans environ une semaine et demie, il va y avoir des centaines et des centaines de bateaux en provenance des États-Unis qui vont venir pêcher dans nos eaux parce que la pêche y est fabuleuse. Ces bateaux arrivent souvent des États qui bordent les Grands Lacs, où la moule zébrée et d'autres espèces comme le cladocère épineux foisonnent. En ce moment, c'est ouvert [*Note de la rédaction: difficultés techniques*].

Mes amis viennent des États-Unis pour pêcher ici, et personne ne vérifie leur embarcation à la frontière, donc c'est un désastre annoncé pour nous. Nous pensons que le MPO aurait un rôle à jouer à ce chapitre. Je ne sais pas si cela fait partie de son mandat ou s'il serait logique que ce rôle soit confié au ministère des Pêches et des Océans.

Par ailleurs, la surveillance me semble très problématique pour ce qui est de la conservation du paysage, et il faut nous en occuper. Dans les Prairies, le paysage est majoritairement agricole. Si l'on veut faire quelque chose de bien pour l'eau, le poisson, les milieux humides, les animaux, la flore et la faune et qu'on veut séquestrer le carbone, quoi qu'on veuille faire sur le paysage, les agriculteurs vont être touchés.

Dans les petits villages, si on commence à frapper sur les agriculteurs, on va s'en faire des ennemis. Pourtant, la même personne va s'arrêter à deux heures du matin pour vous aider à changer un pneu parce que c'est une personne extraordinaire. Ce sont des personnes aimables et généreuses, jusqu'à ce qu'on s'attaque à leurs terres et qu'on menace leur droit de les exploiter. Dès qu'on les attaque, il vaut mieux savoir ce qu'on fait et avoir une maudite bonne raison pour cela, et il vaut mieux avoir déjà épuisé toutes les autres pistes de solution. Les carottes sont beaucoup plus efficaces pour obtenir des gains des communautés rurales.

Il doit y avoir des règles, et il faut les faire respecter, il y a donc un équilibre à viser. La ligne est mince. Les collectivités rurales raisonnables savent qu'il doit y avoir des règles. Elles comprennent, mais on ne peut pas d'emblée arriver avec des policiers et s'attaquer au paysage. On ne peut pas surveiller tout le paysage. Va-t-il y avoir un policier des pêches sur chaque parcelle de terre prêt à faire des constats d'infraction? Il faut aller chercher ces gens et les convaincre d'agir avec nous et pour nous. Il faut que la population, les citoyens, contribue à la surveillance, parce qu'on ne pourra jamais payer assez

de personnes pour l'assurer. Quand on s'aliène les citoyens, on se crée des ennemis. On obtient de la résistance. On obtient des réactions vives et des relations en rupture.

Pour l'avenir, cette subvention n'est qu'un petit exemple. Il doit y avoir beaucoup d'autres moyens pour un groupe comme le MPO de mobiliser les collectivités rurales et de les convaincre du bien-fondé de la Loi sur les pêches, de les amener à la comprendre...

● (1300)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Olson. Je suis désolé de devoir vous interrompre. Je vous remercie de vos observations.

J'aimerais remercier tous nos témoins d'avoir comparu aujourd'hui devant le comité; je les remercie d'avoir pris le temps de préparer des exposés et d'avoir répondu aux questions des députés. Nous vous remercions vraiment d'avoir pris le temps de le faire.

Au nom de tout le comité, je tiens à vous remercier.

Comme il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour, la séance du comité est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>